

SOMMAIRE

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES	2
1 - Principe de la Banque Filière PT	2
2 - Note liminaire	2
3 - Adresses	2
4 - Nombre de places	3
B - INSCRIPTION	5
1 - Conditions d'inscription	5
2 - Modalités d'inscription	5
3 - Documents à fournir	6
4 - Candidats handicapés	7
C - ÉPREUVES ÉCRITES	8
1 - Horaires	8
2 - Centres de passage	8
3 - Déroulement	8
4 - Matériel nécessaire	9
5 - Nature et modalités des épreuves	9
6 - Résultats	11
D- ÉPREUVES ORALES ET PRATIQUES	14
1 - Dates et lieux de passage	14
2 - Nature et modalités des épreuves	14
3 - Résultats	15
4- Épreuve commune de TIPE	17
E - ADMISSION DANS LES ÉCOLES	19
Récapitulatif des frais de dossiers et droits d'inscription	20
F - CONDITIONS PARTICULIÈRES	21

CONDITIONS PARTICULIÈRES

CONCOURS COMMUN ENSAM

(Les titres des points abordés ci-dessous se réfèrent aux titres utilisés dans les conditions générales du concours)

L'organisation matérielle du concours est assurée par :

l'ENSAM - Service Concours - 24, rue Pinel - 75013 Paris
Tel : 01 44 06 93 31/30
Fax : 01 44 06 93 39
e.mail : contact@concours.ensam.fr
Site web : www.ensam.fr

A - ADRESSES DES ÉCOLES

ENSAM École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers
151, Bd de l'Hôpital - 75013 PARIS
Tél : 01 44 24 63 20

ENSEA École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications
6, Av du Ponceau - 95014 CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél : 01 30 73 62 27

**Réseau
ESIEE** École Supérieure d'Ingénieurs en Électronique et Électrotechnique
=> Cité Descartes - BP 99 - 2 Bd Blaise Pascal 93162 NOISY LE GRAND cedex
Tél : 01 45 92 65 05 site web : <http://www.esiee.fr>
e.mail : concours@esiee-amiens.fr
=> 14 quai de la Somme BP 100 - 80082 AMIENS CEDEX 2
Tél : 03 22 66 20 27 site web : <http://www.esiee-amiens.fr>
e.mail : concours@esiee-amiens.fr

**ISMEA
(ENSM-SE)** Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne
Cycle ISMEA : Ingénieurs Spécialisés en Microélectronique et Applications
=> Site "Georges Charpak" – Av. des Anémones - 13541 GARDANNE
Tél : 04.42.65.76.24 site web : <http://www.ismea.fr>
e-mail : admissions-isma@emse.fr

Les renseignements concernant les études et la vie à l'École peuvent être demandés directement aux adresses mentionnées ci-dessus.

Il est rappelé qu'aucune condition d'âge n'est exigée et que nul n'est autorisé à subir plus de deux fois les épreuves, quelle que soit la nature du concours.

B - INSCRIPTION

L'ENSAM propose un cursus franco-allemand et un cursus franco-hispano-portugais donnant la possibilité de délivrance d'un double diplôme (homologué par la Commission des Titres d'Ingénieurs) – toutes informations sur le site internet www.ensam.fr. Les candidats souhaitant participer à cette double formation doivent, lors de leur inscription au concours ENSAM (site www.scei-concours.org) indiquer le double cursus souhaité : franco-allemand, franco-espagnol ou franco-portugais. Ils recevront, par courriel, courant avril une information sur ces cursus et confirmeront leur inscription. A l'oral, ces étudiants passeront une épreuve supplémentaire de 15 minutes. Pour accéder à ces cursus, seront pris en compte le niveau de langue vivante ainsi que la réussite dans un bon rang au concours d'entrée.

Les candidats non boursiers devront joindre en plus des pièces précisées, un chèque bancaire ou postal d'un montant de 104 euros, à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ENSAM correspondant aux frais de dossier.

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Résultats :

La note de chaque épreuve est affectée d'un coefficient et l'admissibilité est prononcée en fonction de la somme des notes calculées après application des coefficients, compte tenu d'une barre d'admissibilité.

Pour chaque groupement d'épreuves, (mathématiques ou sciences physiques ou technologie ou expression) la moyenne sur 20 est calculée en additionnant la note de chacune des épreuves composant le groupement, affectée de son coefficient et en divisant le résultat obtenu par la somme des coefficients du groupement. Toute note de groupement inférieure à un minimum fixé par le Jury est éliminatoire.

D - ADMISSION DANS LES ÉCOLES

Les candidats absents à une ou plusieurs épreuves orales ne seront pas classés par le jury d'admission. Ils ne pourront donc pas prétendre à l'accès dans l'une des écoles du concours commun.

A l'issue des épreuves orales les candidats sont classés, pour chaque école, jusqu'au rang déterminé par le président du jury, par ordre décroissant du total de points calculés en additionnant :

- le total de points obtenus pour l'admissibilité,
- le total des points obtenus pour l'admission.

Si plusieurs candidats sont crédités du même total de points, ils sont départagés et classés :

- d'abord par ordre croissant d'âge,
- ensuite par ordre décroissant de la note obtenue à l'épreuve de français II comptabilisée à l'oral.
- enfin, s'ils sont toujours à égalité, par ordre décroissant de la (des) note(s) à l'oral de sciences industrielles.

AFFECTATIONS DANS LES CENTRES ENSAM (CER)

Les candidats auront à classer selon un ordre préférentiel les centres ENSAM du **1^{er} au 24 juillet 2007 minuit**. Ce classement se fera lors de la procédure par Internet (<http://www.scei-concours.org>) où les candidats doivent établir une liste de vœux préférentiels des écoles dans lesquelles ils sont admis.

Les étudiants retenus en double cursus seront affectés, indépendamment de leur liste de vœux, pour le cursus franco-allemand au centre de Metz, pour le cursus franco-hispano-portugais au centre de Bordeaux. Ceux n'étant pas retenus seront soumis aux règles générales de l'affectation dans les CER.

1 - Affectation à l'issue de la procédure d'appel dans les écoles :

* Les 10 pour cent des premiers classés d'une filière obtiennent le CER de leur choix.

* Les candidats, classés au-delà, sont affectés en fonction :

- **du nombre de places disponibles dans chaque CER,**
- de l'adresse de la CPGE d'origine*,
- de leurs choix préférentiels, (seront privilégiés les choix correspondant à l'adresse de la CPGE d'origine).

2 - Affectation à l'issue du deuxième appel :

* Les candidats sont affectés en fonction :

- **du nombre de places disponibles dans chaque CER,**
- de l'adresse de la CPGE d'origine*,
- de leurs choix préférentiels.

Les candidats qui auraient répondu lors du premier appel « oui mais » ne se verront pas pénalisés pour l'affectation dans un centre ENSAM lors des appels ultérieurs, une place leur sera réservée dans les mêmes conditions qu'indiquées au point 1.

A l'issue du 1^{er} appel, les candidats appelés à l'ENSAM et qui auront répondu « oui » ou « oui mais » pourront prendre connaissance de leur centre d'affectation sur le site <http://www.ensam.fr>.

* Les correspondances entre la localisation des CPGE et les centres ENSAM peuvent être consultées sur le site de l'école (www.ensam.fr).

CONCOURS CENTRALE SUPELEC

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Adresse des écoles.

Les demandes de renseignements concernant les études et la vie dans les écoles doivent être directement adressées à celles-ci :

École Centrale Paris Service des admissions 92295 Châtenay-Malabry Cedex Téléphone: 01 41 13 11 96 Fax : 01 41 13 15 13 Site web : http://www.ecp.fr mailto : admissions@ads.ecp.fr	École Centrale de Lille B.P. 48 59651 Villeneuve d'Ascq Cedex Téléphone : 03 20 33 53 53 Site web : http://www.ec-lille.fr mailto : Sylvie.Bekaert@ec-lille.fr
École Centrale de Lyon 36, avenue Guy de Collongue 69134 Écully Cedex Téléphone : 04 72 18 65 21 et 63 47 Fax : 04 78 33 07 29 Site web : http://www.ec-lyon.fr mailto : Marie-Helene.Sidoroff@ec-lyon.fr	École Centrale de Nantes Service des admissions 1, rue de la Noë - BP 92101 44321 Nantes Cedex 03 Téléphone : 02 40 37 16 01 Fax : 02 40 74 74 06 Site web : http://www.ec-nantes.fr mailto : Dominique.Allemandou@ec-nantes.fr
École Centrale Marseille Technopôle de Château Gombert 38, rue Joliot Curie 13451 Marseille Cedex 20 Téléphone : 04.91.05.45.45 Scolarité : 04.91.05.46.06 Fax : 04.91.05.46.58 Site web : http://www.ec-marseille.fr mailto : info@ec-marseille.fr	Institut d'Optique Graduate School Campus Polytechnique RD 128 91127 PALAISEAU cedex Téléphone : 01 64 53 32 00 Site web : http://www.institutoptique.fr mailto : admissions@institutoptique.fr
Supélec 3, rue Joliot Curie Plateau de Moulon 91192 Gif-surYvette Cedex Téléphone : 01 69 85 12 04 Fax : 01 69 85 12 34 Site web : http://www.supelec.fr mailto : direction.etudes@supelec.fr	

B - INSCRIPTIONS

Conditions d'inscription - Conditions d'admission.

Aucune condition de nationalité ou d'âge n'est imposée pour s'inscrire à une des Écoles du concours Centrale-Supélec.

Frais de dossier et droits d'inscription (sous réserve d'approbation ultérieure).

Concours	Frais de dossier		Droits d'inscription	
	Boursiers	Autres	Boursiers	Autres
ECP	0	87 €	0	0
ECLille	0	87 €	0	0
ECL	0	87 €	0	0
ECN	0	87 €	0	0
ECMarseille	0	87 €	0	0
Supoptique	0	87 €	0	0
Supélec	0	87 €	0	0

Les candidats pupilles de la nation sont exonérés de la totalité des frais sur leur demande et au vu de leur extrait d'acte de naissance portant la mention correspondante.

C – ÉPREUVES ÉCRITES

Résultats :

Points de bonification : les candidats pour la première fois en 2^{ème} année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient des points de bonification suivants :

ECP ECL, ECLille, ECN, ECMarseille
50

Supélec, Supoptique
60

D – ÉPREUVES ORALES

Classement des candidats.

Les candidats absents à au moins deux épreuves orales seront éliminés.

À l'issue des épreuves orales, les candidats sont classés, dans chaque concours, par ordre décroissant du total de points calculé en additionnant :

- le total de points obtenus pour l'admissibilité,
- les notes obtenues aux épreuves orales affectées de coefficients,
- certaines notes obtenues aux épreuves écrites affectées de coefficients,
- d'éventuels points de bonification.

Si plusieurs candidats sont crédités du même total de points, ils sont départagés et classés :

- d'abord par ordre décroissant de la note obtenue à l'épreuve écrite de rédaction,
- ensuite s'ils ne sont pas départagés, par ordre croissant du total de points obtenus pour l'admissibilité,
- enfin, s'ils sont toujours à égalité, par ordre croissant d'âge.

Points de bonification :

Les candidats pour la première fois en 2^{ème} année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient des points de bonification supplémentaires suivants :

ECP, ECL, ECLille, ECN, ECMarseille
25

Supélec, Supoptique
30

CONCOURS COMMUN « MINES PONTS »

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU CONCOURS COMMUN MINES PONTS
37-39 rue Dareau – 75014 PARIS
Tél : 01 45 81 72 72 - Fax : 01 45 81 79 24 - <http://minesponts.scei-concours.org>
e-mail : minesponts@enst.fr

Le Concours Commun "Mines Ponts" recrute dans la filière PT au profit des huit Ecoles suivantes :

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS-ET-CHAUSSÉES
6 & 8 avenue Blaise Pascal - Cité Descartes - Champs S/Marne 77455 MARNE LA VALLEE Cedex 2
Tél. : 01 64 15 39 46 ou 01 64 15 39 45 - Télécopie : 01 64 15 39 49 - <http://www.enpc.fr>
e-mail : accueil-de@enpc.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE
10 avenue Edouard Belin B.P.54032 - 31055 TOULOUSE CEDEX 4
Tél. 05 62 17 80 60 - Télécopie : 05 62 17 83 44 - <http://www.supaero.fr> e-mail : scolarite@supaero.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE TECHNIQUES AVANCÉES
32 boulevard Victor 75739 PARIS CEDEX 15
Tél. 01 45 52 54 62 ou 01 45 52 44 08 - Télécopie : 01 45 52 54 93
<http://www.ensta.fr> e-mail : scolarité@ensta.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
46 rue Barrault 75634 PARIS CEDEX 13
Tél. 01 45 81 77 77 - Formation Initiale 01 45 81 75 24 - Télécopie : 01 45 88 11 14
Service Admission : 01 45 81 77 35 - <http://www.enst.fr>
e-mail : infotelecom@telecom-paris.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE PARIS
60 boulevard Saint Michel 75272 PARIS CEDEX 06
Tél. 01 40 51 90 00 – Service admission 01 40 51 90 05 - Télécopie : 01 40 51 90 98
<http://www.ensmp.fr> e-mail : admission-ic@ensmp.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE SAINT ÉTIENNE
158 cours Fauriel 42023 SAINT ÉTIENNE CEDEX 2
Standard 04 77 42 01 23 Admission 04 77 42 00 67 - Télécopie : 04 77 42 02 04 - <http://www.emse.fr>
e-mail : scolarite@emse.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE NANCY
Parc de Saurupt 54042 NANCY CEDEX
Tél. 03 83 58 41 11 - Télécopie : 03 83 57 97 94 - <http://www.mines.inpl-nancy.fr>
e-mail : scolarite@mines.inpl-nancy.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE BRETAGNE
Technopole Brest-Iroise CS 83818 - 29238 BREST CEDEX 3
Tél. 02 29 00 13 13 - Télécopie : 02 29 00 13 70 - <http://www.enst-bretagne.fr>
e-mail : admission-information@enst-bretagne.fr

B - INSCRIPTION

B - 1 - CONDITIONS D'INSCRIPTION

B - 1 - 1. GÉNÉRALITÉS

- Aucune condition d'aptitude physique n'est exigée pour s'inscrire au concours. Il est toutefois précisé que chaque École se réserve de subordonner l'admission définitive à une visite médicale concluant à des aptitudes physiques suffisantes.
- L'inscription de candidats qui ne sont pas élèves dans un lycée ou étudiants dans un centre universitaire est autorisée (candidats libres).
- Les modalités du concours sont les mêmes pour tous les candidats quelle que soit leur nationalité.

B - 1 - 2. CONDITIONS D'ÂGE POUR ENTRER DANS LES ÉCOLES

- Aucune limite d'âge n'est imposée pour entrer dans les Ecoles.

B - 2 - MODALITÉS D'INSCRIPTION - FRAIS DE DOSSIER

- Les frais de dossier sont fixés à 255 euros, quel que soit le nombre des Écoles du Concours Commun auxquelles le candidat postule.
- Pour les candidats **Boursiers du gouvernement français** les frais de dossier sont fixés à 20 euros
- Les candidats « pupilles de la nation » sont exemptés des frais de dossiers

C - ÉPREUVES ÉCRITES

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Sont déclarés admissibles les candidats qui sont titulaires d'un premier minimum de points obtenu pour l'ensemble des épreuves d'admissibilité et, en outre, d'un second minimum de points obtenu pour l'ensemble des quatre compositions de mathématiques et de physique. Ces minimums de points sont fixés par le jury.
- Les candidats pouvant justifier, lors de l'inscription, qu'ils sont pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient, pour le calcul du premier minimum de points d'admissibilité, d'une majoration de 30 points.
- Les candidats handicapés sont classés avec les autres candidats. De ce fait, si un candidat handicapé a été dispensé d'une ou plusieurs épreuves, son total de points hors bonifications éventuelles est multiplié par le rapport du nombre total des coefficients des épreuves d'admissibilité à la somme des coefficients des épreuves d'admissibilité qu'il a subies. A ce nouveau total s'ajoute une éventuelle bonification.

D - ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

CONDITIONS D'ADMISSION

- Les candidats absents à au moins deux épreuves d'admission sont éliminés.
- Chaque candidat admissible est crédité d'un total de points obtenu par addition :
 - du produit des notes attribuées aux épreuves d'admissibilité par les coefficients correspondants,
 - du produit des notes attribuées aux épreuves d'admission par les coefficients correspondants,
 - du produit de la note de l'épreuve écrite de français, par le coefficient 3,
 - d'une majoration de 60 points attribuée aux candidats pouvant justifier lors de leur inscription qu'ils sont pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat,
 - d'une majoration de points aux candidats ayant passé l'épreuve facultative de langue, de $3(n-10)$, n étant la note sur 20 obtenue pour cette épreuve. Si n est inférieur ou égal à 10, aucune majoration ni diminution n'est appliquée.
- Par ailleurs, les candidats handicapés sont classés avec les autres candidats. De ce fait, si un candidat a été dispensé d'une ou plusieurs épreuves à l'admissibilité, le total des points obtenu pour cette admissibilité est modifié comme indiqué au chapitre "C- épreuves écrites - conditions d'admissibilité". S'il a été dispensé d'une ou plusieurs épreuves comptant pour l'admission (épreuves orales et épreuves écrites de français comptant pour l'admission), le total, hors bonifications et majorations, des notes obtenues pour l'admission (épreuves orales et épreuves écrites de français comptant pour l'admission) est multiplié par le rapport du nombre total des coefficients des épreuves d'admission (épreuves orales et épreuve écrite de français comptant pour l'admission) à la somme des coefficients des épreuves d'admission (épreuves orales et épreuve écrite de français comptant pour l'admission) qu'il a subies. A ce total s'ajoutent ses éventuelles majorations et bonifications.
- Le classement est arrêté dans l'ordre décroissant du total des points obtenus comme indiqué ci-dessus. Les candidats ayant obtenu le même total de points sont classés dans l'ordre décroissant de leurs totaux d'admissibilité (majoration éventuelle de 30 points incluse) puis par valeur décroissante du sous total de points obtenus pour l'ensemble des deux épreuves de mathématiques et des deux épreuves de physique et, enfin, si nécessaire par l'ordre croissant d'âge.

CONCOURS ÉCOLE POLYTECHNIQUE

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Polytechnique admet chaque année des élèves français et étrangers issus de la filière PT des classes préparatoires. Toute demande de renseignements doit être adressée à :

Direction du Concours d'Admission

École Polytechnique
91128 PALAISEAU Cedex
Téléphone : 01 69 33 41 07
Télécopie : 01 69 33 30 16
Site Internet : www.polytechnique.fr

B - CONDITIONS D'ADMISSION

B – 1 Candidats de nationalité française

1. Être français ou naturalisé français avant la date de la première épreuve du concours.
2. Être né entre le 1er janvier 1985 et le 1^{er} septembre 1990.
3. Être titulaire soit du baccalauréat, soit d'un titre équivalent exigé pour l'accès à l'enseignement supérieur dans un pays étranger.
4. Remplir les conditions d'aptitude physique fixées par le ministre de la défense.
5. N'avoir encouru aucune condamnation, même avec sursis, qui entraînerait la perte de son grade pour un officier de réserve.

B – 2 Candidats étrangers

1. Ne pas être de nationalité française à la date du début de la première épreuve écrite du concours. Seuls pourront être reclassés dans la catégorie générale (français) les étrangers pour lesquels un décret de naturalisation interviendrait avant la date de la première épreuve des épreuves écrites, sous réserve qu'ils remplissent toutes conditions (âge, diplôme, aptitude physique) et aient effectivement composé à l'épreuve de français.
2. Être né après le 1er janvier 1981.
3. Remplir les conditions d'aptitude physique fixées par le ministre de la défense.

C - PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les frais de dossier sont fixés à 60 euros (gratuits pour les boursiers du gouvernement français).

D - CONSTITUTION DES DOSSIERS

Pour leur inscription au concours d'admission à l'École Polytechnique, les candidats doivent fournir les documents suivants :

1. Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité. Ce document doit être en langue française ou en langue anglaise (ou accompagné d'une traduction authentifiée en français).
Pour les candidats possédant la double nationalité, française et étrangère, seules les pièces d'identité françaises seront acceptées.
2. Une déclaration signée par le candidat certifiant qu'il a pris connaissance des textes officiels concernant le statut des élèves français ou des élèves étrangers de l'École polytechnique et des modalités du concours.
3. Un certificat médical délivré par un médecin choisi par le candidat et établi sur l'imprimé fourni à cet effet.

Les pièces spécifiques sont disponibles sur le serveur Internet de l'École polytechnique (<http://www.polytechnique.fr>) et sur le serveur SCEI lors de l'inscription en ligne. Elles doivent être imprimées par les candidats.

– SPÉCIFICITÉS DES ÉPREUVES POUR L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Les candidats admissibles au concours d'admission à l'Ecole Polytechnique devront venir à l'Ecole Polytechnique pour y passer les épreuves spécifiques décrites ci-dessous qui s'ajoutent aux épreuves orales organisées par la Banque PT. **Dès la publication des résultats d'admissibilité sur le site Web de la Banque PT, les candidats admissibles devront se connecter sur le site Web de l'Ecole Polytechnique (<http://www.polytechnique.fr>) pour connaître les jours et heures de leurs convocations pour ces épreuves spécifiques.** En raison des délais très brefs, il ne sera pas envoyé de convocation écrite individuelle.

E – 1 ÉPREUVES ÉCRITES DE LA BANQUE

L'épreuve écrite de langue vivante n'est pas comptée pour l'admissibilité et n'intervient que pour l'admission. Pour le calcul du total de points pris en compte pour l'admissibilité, les candidats français inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures bénéficient d'une majoration de 50 points. Cette majoration est ramenée à 30 points pour les candidats inscrits pour la seconde fois en deuxième année d'études supérieures.

Pour les candidats étrangers, l'épreuve écrite de français est facultative.

E – 2 ÉPREUVE ÉCRITE OBLIGATOIRE D'INFORMATIQUE

Elle n'intervient que pour l'admission et ne concerne donc que les candidats admissibles aux épreuves orales. La note est affectée du coefficient 4.

Elle se déroulera à l'Ecole polytechnique.

E – 3 ÉPREUVES ORALES

Les épreuves orales sont celles indiquées avec leurs coefficients dans le tableau 3.4 de la notice générale de la Banque filière PT.

L'épreuve facultative de seconde langue vivante donne lieu à une bonification de points pour l'admission. Si la note N est supérieure à 10, le candidat bénéficie de $4 \times (N-10)$ points supplémentaires.

L'épreuve d'analyse de documents scientifiques qui remplace l'épreuve de TIPE, est organisée à l'École Polytechnique. Un dossier comprenant un ou plusieurs textes relevant des domaines de la physique et/ou de la technologie est fourni au candidat, qui dispose de deux heures pour préparer un exposé de synthèse de 15 minutes environ, illustré éventuellement par la projection d'un petit nombre de transparents, et suivi d'un entretien de 25 minutes environ avec l'examinateur, portant sur le contenu scientifique du dossier et sur la culture générale du candidat. Les sujets des dossiers soumis aux candidats sont choisis sans référence aux thèmes inscrits au programme des activités TIPE des classes préparatoires. L'épreuve permet d'apprécier l'aptitude des candidats à analyser le contenu de textes scientifiques en identifiant les problèmes posés et en examinant les solutions apportées, et à en faire une présentation synthétique. L'entretien permet de vérifier que le candidat a bien compris tous les aspects du thème proposé dans le dossier, en élargissant éventuellement le débat à un domaine scientifique ou technique plus vaste. Les qualités d'expression orale sont largement prises en compte dans la notation de l'épreuve.

E – 4 ÉPREUVES D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Ces épreuves auront lieu à l'École Polytechnique avant les épreuves orales. La nature des épreuves est la suivante :

- Natation (50 mètres nage libre) ;
- Course de vitesse (100 mètres pour les garçons, 80 mètres pour les filles) ;
- Course de fond (1000 mètres pour les garçons, 600 mètres pour les filles) ;

Les barèmes sont identiques à ceux utilisés pour les candidats des filières MP et PC qui sont publiés dans l'arrêté du 23 novembre 2001 modifié. Chaque épreuve est notée sur 20 et affectée du coefficient 5/3, soit un coefficient 5 pour l'ensemble des épreuves.

F - CLASSEMENT FINAL

A l'issue des épreuves orales, les candidats français sont classés en fonction du total des points obtenus en prenant en compte les épreuves écrites d'admissibilité et d'admission, les épreuves orales d'admission et les épreuves d'éducation physique et sportives. Il s'y ajoute éventuellement des majorations de 120 et 80 points qui remplacent les majorations de 50 et 30 points introduites pour l'admissibilité.

Les candidats étrangers sont classés sur une liste séparée.

G - ADMISSION

Le jury peut rayer de la liste d'admission finale tout candidat ayant obtenu une note inférieure ou égale à 2 sur 20 dans quelque épreuve que ce soit, ou à 10/100 pour les épreuves d'éducation physique et sportive.

Le jury fixe le rang du dernier candidat français et du dernier candidat étranger susceptible d'être admis.

Les candidats admis reçoivent fin juillet leur convocation et leur dossier d'accueil. La rentrée est prévue début septembre. Ils sont néanmoins tenus de respecter les modalités de la procédure d'appel commun aux écoles d'ingénieurs.

H - APTITUDE PHYSIQUE

L'admission d'un candidat n'est définitive qu'après constatation que son aptitude physique est conforme aux normes médicales fixées par le ministre de la défense. Cette constatation est faite par le médecin-chef de l'École : les candidats susceptibles d'être admis sont convoqués pour cette visite médicale en juillet via le site Web de l'École Polytechnique (<http://www.polytechnique.fr>).

Tout candidat qui a des doutes sur son aptitude peut demander avant ou pendant le concours l'avis du médecin-chef de l'École.

Les textes officiels spécifiques à l'École Polytechnique ainsi que toutes les dates concernant le déroulement des épreuves destinées aux admissibles sont consultables sur le site Internet de l'École Polytechnique (<http://www.polytechnique.fr>), rubrique Admission-Ingénieur (concours).

**CONCOURS
ENS de CACHAN**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONCOURS GROUPE PHYSIQUE TECHNOLOGIE

L'École Normale Supérieure de Cachan associe départements d'enseignement et laboratoires de recherche dont la plupart sont associés au CNRS. A l'issue de leur scolarité, les élèves peuvent opter pour une carrière d'enseignant-chercheur en université ou dans les grandes écoles, de chercheur dans les organismes de recherche, de professeur agrégé (PRAG) dans l'enseignement supérieur, de professeur du second degré nommé dans les classes d'enseignement post - baccalauréat (CPGE-BTS,...), de cadre supérieur dans des entreprises ou des administrations publiques, comme l'autorise le statut (1987) des élèves de l'École.

Pour obtenir davantage de renseignements sur l'École, la demande doit être adressée à :

ENS CACHAN
61 avenue du Président Wilson
94 235 CACHAN CEDEX
Téléphone : 01 47 40 20 78 - fax : 01 47 40 27 45 –
Mail : concours@conc.ens-cachan.fr - site WEB : <http://www.ens-cachan.fr>

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-1 – Constitution des dossiers

Pour être autorisés à s'inscrire aux concours, les candidats, sauf dispositions particulières à un ou des concours, groupes, sections ou séries précisées dans les arrêtés spécifiques à chacune des écoles, doivent pouvoir justifier, lors de l'admission à l'école, soit du baccalauréat, soit d'un titre ou d'un diplôme admis en dispense ou équivalence de celui-ci.

Le candidat doit satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées à l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983 s'il est ressortissant d'un Etat membre de la communauté européenne. (le candidat étranger qui remplit les conditions d'âge et de titre peut faire acte de candidature, mais il ne pourra, en aucun cas, être nommé élève de l'École il sera élève hors cadre, à charge pour lui ou pour son gouvernement, d'acquitter ses frais de pension et de scolarité)

Aptitude physique :

Le candidat doit satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées à l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983. Une visite médicale est obligatoire pour valider l'intégration à l'École. Cette visite est organisée par l'ENS à la rentrée.

B-2 – Engagement décennal

À son entrée à l'ENS le candidat s'engage à exercer une activité professionnelle dans les services de l'État pendant dix ans au moins à dater de son admission dans l'École. Il signe un engagement décennal en même temps que son procès verbal d'installation en tant que fonctionnaire stagiaire.

B-3 – frais de dossier

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
néant	néant

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C.*

C-1 Convocation

Chaque candidat régulièrement inscrit est destinataire, dans le **courant du mois d'avril** d'une convocation individuelle portant l'adresse du centre où il doit concourir ainsi que son numéro de place.

C-2 Lieu de passage des épreuves écrites : des centres d'écrits sont ouverts à Paris et en province.

C-3 Épreuves écrites

Les épreuves de Français I (coefficient 4) et de Langue vivante I (coefficient 1) sont des épreuves écrites d'admission

C-4 Résultats

L'admissibilité est prononcée en fonction des notes obtenues affectées des coefficients.

Les résultats sont affichés à l'ENS de Cachan. Ils sont consultables sur les sites Internet (<http://www.Banque PT.fr> et <http://www.interens.org>).

Chaque candidat admissible reçoit un courrier lui signifiant son admissibilité.

D - ÉPREUVES ORALES

Lieu de passage des épreuves orales et pratiques

Les épreuves orales et pratiques se déroulent sur les sites de l'ENS de Cachan et de l'ENSAM Paris.

E - TIPE

Cette épreuve est intégrée dans la **banque d'épreuves communes de TIPE**

F - ADMISSION

Bonification : aucune bonification n'est accordée. L'admission est prononcée en fonction des notes obtenues affectées des coefficients.

Communication des résultats

Les résultats définitifs sont affichés à l'ENS de Cachan.

Ils sont consultables sur les sites Internet (<http://www.Banque PT.fr> et <http://www.interens.org>).

Chaque candidat classé reçoit un courrier lui signifiant son admission ou son classement sur liste complémentaire.

Chaque candidat non classé reçoit ses notes aux différentes épreuves écrites et orales et les totaux des derniers admis et classés.

Gestion des appels à l'ENS de Cachan

La procédure d'intégration est indiquée en partie E.

Les candidats classés à l'ENS de Cachan reçoivent une documentation sur l'ENS à la suite du jury d'admission.

Les candidats affectés à l'ENS reçoivent le dossier d'intégration dès réception de leur réponse positive (« oui définitif » dans la procédure SCEI) par le Service Concours de l'ENS de Cachan.

CONCOURS COMMUNS POLYTECHNIQUES

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les candidats au concours PT ne peuvent pas présenter, la même année, les autres concours communs polytechniques.

Demande de renseignements à adresser au :

Service des concours communs polytechniques
BP 44410
31405 TOULOUSE CEDEX 4

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B - 1 Conditions d'inscription

- Aucune condition d'âge, de diplôme ni de scolarité n'est exigée.
- **Bonification** : Les candidats inscrits pour la première fois en 2^{ème} année d'études supérieures après le baccalauréat à la rentrée 2006 bénéficient de 30 points à l'issue des épreuves orales.
- La procédure d'inscription figure en partie B de la brochure.

B - 2 Frais de dossier :

Les candidats boursiers et/ou pupilles de la nation sont exonérés (sous réserve de fournir les pièces justificatives demandées).

	CANDIDATS NON BOURSIERS	CANDIDATS BOURSIERS
FRAIS DE DOSSIER	140 €	-

C - ÉPREUVES ÉCRITES

La nature et les coefficients des épreuves écrites d'admissibilité sont indiqués au & 6-4 - partie C de la brochure.

D - ÉPREUVES ORALES

Les coefficients affectés au concours commun polytechnique PT sont indiqués page 16 de la brochure.

LANGUE VIVANTE FACULTATIVE :

Le choix de la langue vivante facultative doit répondre à deux critères :

- 1 - la langue obligatoire et la langue facultative doivent être distinctes**
- 2 - une des deux langues choisies doit obligatoirement être l'anglais.**

Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte dans le total des points des épreuves orales.

E - TIPE

Les concours communs polytechniques participent à l'épreuve commune de TIPE.

F - ADMISSION

F - 1 Dispositions générales

L'admission définitive dans une école est subordonnée à un examen pratiqué par le médecin assermenté de l'établissement et à l'issue duquel le candidat devra être reconnu indemne de toute affection ou infirmité incompatible avec l'exercice d'une fonction quelconque d'ingénieur.

F - 2 Liste des écoles recrutant sur le concours commun polytechnique PT

ÉCOLE	ADRESSE	tél.	Places susceptibles d'être offertes
École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon (ENSMM)	26 Chemin de l'Épitaphe - 25030 BESANCON CEDEX	03.81.40.27.00	44
École Nationale Supérieure d'Électronique, Informatique et Radiocommunications de Bordeaux (ENSEIRB)	1 Av. du Docteur Schweitzer - Domaine Universitaire - BP 99 - 33402 TALENCE	05.56.84.65.00	4
Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bourges (ENSI Bourges)	88, Boulevard Lahitolle – 18020 BOURGES CEDEX	02.48.48.40.00	4
École Nationale Supérieure des Ingénieurs des Études et Techniques d'Armement de Brest (ENSIETA Civil)	2 Rue François Verny - 29806 BREST CEDEX 9	02.98.34.88.00	13
École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen (ENSICAEN)	6 Boulevard Maréchal Juin - 14050 CAEN CEDEX 4	02.31.45.27.50	15
Institut Supérieur d'Informatique, Modélisation et Applications de Clermont-Ferrand (ISIMA)	Complexe des Cézeaux - BP 10125 - 63173 CLERMONT-FERRAND	04.73.40.50.00	6
INP Grenoble - École Française de Papeterie et des Industries Graphiques (EFPG)	461 Rue de la Papeterie - BP 65 - 38402 ST MARTIN D'HERES CEDEX	04.76.82.69.00	2
INP Grenoble - École Nationale Supérieure d'Électrochimie et d'Électrometallurgie (ENSEEG)	1130, Rue de la Piscine – D.U. - BP 75 - 38402 ST MARTIN D'HERES CEDEX	04.76.82.65.00	1
INP Grenoble - École Nationale Supérieure d'Électronique et de Radioélectricité (ENSERG)	3, Parvis Louis Neel – BP 257 – Polygone Scientifique – 38016 GRENOBLE CEDEX 1	04.56.52.91.75	2
INP Grenoble - École Nationale Supérieure d'Hydraulique et de Mécanique (ENSHMG)	1023 Rue de la Piscine – D.U. - BP 95 - 38402 ST MARTIN D'HERES CEDEX	04.76.82.50.00	23
INP Grenoble - École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Électriciens (ENSIEG)	961, Rue de la Houille Blanche – D.U. - BP 46 - 38402 ST MARTIN D'HERES CEDEX	04.76.82.62.00	10
INP Grenoble – Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et de Mathématiques Appliquées (ENSIMAG)	681, Rue de la Passerelle – DU – BP 72 – 38402 SAINT-MARTIN D'HERES CEDEX	04.76.82.72.66	2
INP Grenoble - École Nationale Supérieure de Physique (ENSPG)	3, Parvis Louis Neel – BP 257 – Polygone Scientifique – 38016 GRENOBLE CEDEX 1	04.56.52.91.00	2
École Nationale Supérieure de Céramique Industrielle de Limoges (ENSCI)	47-73 Avenue Albert Thomas – 87065 LIMOGES CEDEX	05.55.45.22.22	2
École Supérieur de Chimie, Physique, Electronique de Lyon - Électronique (CPE Lyon)	Domaine Scientifique de la Doua - 43 Bd du 11 Novembre 1918 - BP 2077 - 69616 VILLEURBANNE CEDEX	04.72.43.17.00	2
École Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique de Nancy (ENSEM)	2 Avenue de la Forêt de Haye - 54516 VANDŒUVRE LES NANCY CEDEX	03.83.59.55.43	6
SUPMECA Paris	3 Rue F. Hainaut – 93407 SAINT OUEN CEDEX	01.49.45.29.00	17
SUPMECA Toulon	Place G. Pompidou – Maison des Technologies - 83000 TOULON	04.94.03.88.00	5
École Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique de Poitiers (ENSMA)	Téléport 2 - 1, Avenue Clément Ader - BP 40109 – 86961 FUTUROSCOPE-CHASSENEUIL CEDEX	05.49.49.80.80	5
École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications de Toulouse (ENSEEIH)	2 Rue Charles Camichel – BP 7122 - 31071 TOULOUSE CEDEX 7	05.61.58.82.00	10
École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Construction Aéronautique de Toulouse (ENSICA)	1 Place Emile Blouin - 31056 TOULOUSE CEDEX 5	05.61.61.85.00	2
École Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique, Automatique, Mécanique, Énergétique et Électronique de Valenciennes (ENSIAME)	Le Mont Houy - 59313 VALENCIENNES CEDEX 9	03.27.51.18.72	21
		TOTAL	198

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Huit grandes écoles d'ingénieurs de la FESIC (Fédération d'Écoles Supérieures d'Ingénieurs et de Cadres) organisent chaque année un concours commun. Appartenant à la Conférence des Grandes Écoles, elles forment plus de 1.000 ingénieurs chaque année dans toutes les disciplines des sciences de l'ingénieur. Leurs diplômes sont habilités par la Commission des Titres d'Ingénieurs. Ces grandes écoles, qui ont la force d'un réseau, proposent un accompagnement personnalisé de leurs étudiants vers les métiers de leur choix. En effet, leur pédagogie repose sur des valeurs essentielles :

- la formation des élèves vers un métier, avec une prise en compte déterminante de la dimension internationale et avec un objectif d'insertion professionnelle réussie,
- une adéquation des formations aux attentes du monde économique, grâce à une étroite collaboration avec les entreprises tout au long du cursus,
- une attention marquée aux valeurs humaines : l'ouverture d'esprit et le respect des autres, l'esprit d'initiative et le travail en équipe, la capacité à s'intégrer et la solidarité...

La brochure de présentation générale de l'ensemble des écoles du Concours FESIC Prépa est disponible dans les secrétariats des lycées et peut être obtenue sur simple demande par Internet : www.fesic.org ou par courrier au secrétariat de la FESIC, 35 rue de la Bienfaisance - 75008 Paris

Une documentation plus complète de chaque école peut être demandée directement à chacune d'elles.

B - INSCRIPTIONS et FRAIS DE DOSSIER

L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

Le choix des écoles se fait au moment de l'inscription.

L'inscription au concours FESIC Prépa vaut candidature pour les huit écoles.

Les droits de dossier propres au Concours FESIC Prépa sont perçus directement par le service gestionnaire de la banque PT, au moment de la confirmation d'inscription (par carte bancaire ou par chèque bancaire ou postal). Ils sont les suivants, quel que soit le nombre d'écoles que le candidat choisi parmi les 8 :

Non Boursiers	Boursiers
50 €	25 €

C - ÉPREUVES - ADMISSIBILITE - ADMISSION

Les épreuves écrites retenues par le Concours FESIC Prépa ainsi que leurs coefficients sont indiqués dans la partie C de cette brochure.

À la suite des épreuves écrites, chaque jury d'école établit une liste d'admissibilité. Chaque candidat déclaré admissible par une école est convoqué par elle à un entretien qui se déroule dans ses locaux, devant un jury pouvant réunir enseignants et cadres des entreprises.

Pour l'école Louis de Broglie, une épreuve de TIPE, distincte de l'entretien et analogue à la partie C de l'épreuve nationale (compte rendu du TIPE de l'année) est organisée le même jour.

Les coefficients sont les suivants :

	ESEO	HEI	ISEN Brest	ISEN Lille	ISEN Toulon	ISEP	LaSalle Beauvais	Louis de Broglie
Entretien	5 (pour chacune des écoles)							
TIPE	pas de TIPE							5

L'appel dans les écoles se fait selon la procédure commune d'admission décrite en partie E de cette brochure.

Les huit écoles du Concours FESIC Prépa sont les suivantes :

École	Nom et coordonnées	Places offertes
ESEO	Grande Ecole d'Ingénieurs Généralistes 4, rue de la Boulaye – BP 30926 – 49009 ANGERS Cedex 01 Tel : 02.41.86.67.67 – Fax : 02.41.87.99.27 – www.eseo.fr	5
HEI	Hautes Études d'Ingénieur 13, rue de Toul – 59046 LILLE Cedex Tel : 03.28.38.48.58 – Fax : 03.28.38.48.04 – www.hei.fr	14
ISEN-Brest	Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique - Brest 20, rue Cuirassé Bretagne – CS 42807 – 29228 BREST Cedex 2 Tel : 02.98.03.84.00 – Fax : 02.98.03.84.10 – www.isen.fr	5
ISEN-Lille	Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique - Lille 41, boulevard Vauban – 59046 LILLE Cedex Tel : 03.20.30.40.50 – Fax : 03.20.30.40.51 – www.isen.fr	5
ISEN-Toulon	Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique - Toulon Quartier Mayol – Place Georges Pompidou – 83000 TOULON Tel : 04.94.03.89.50 – Fax : 04.94.03.89.51 – www.isen.fr	5
ISEP	Institut Supérieur d'Électronique de Paris 28, rue Notre-Dame des Champs – 75006 PARIS Tel : 01.49.54.52.00 – Fax : 01.49.54.52.01 – www.isep.fr	8
LaSalle Beauvais	Institut Polytechnique LaSalle Beauvais 19, rue Pierre Waguet – BP 30313 – 60026 BEAUVAIS Cedex Tèl : 03.44.06.76.02 – Fax : 03.44.06.38.38- www.lasalle-beauvais.fr	2
Louis de Broglie	École Louis de Broglie – Groupe ECAM Campus de Ker Lann – Contour Saint Exupéry – 35170 BRUZ Tel : 02.99.05.84.00 – Fax : 02.99.05.84.19 – www.ecole-debroglie.fr	10

**CONCOURS COMMUN des ÉCOLES DES MINES (ENSTIM)
d'ALBI, ALES, DOUAI, NANTES**

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les Écoles des Mines d'Albi, Alès, Douai, Nantes - *membres du GEM (Groupe des Écoles des Mines)* - forment des ingénieurs généralistes avec un choix d'options dans les domaines : Environnement, Matériaux, Génie des Procédés, Énergétique, Informatique, Automatique, Productique, Génie Civil, Génie Industriel. Depuis 1998, l'admission des élèves des classes de SPE s'effectue directement en deuxième année des Ecoles des Mines.

Pour obtenir davantage de renseignements,

la notice du concours est disponible sur le site : www.mines.net, ainsi qu'à l'adresse suivante

**Secrétariat des Concours Communs des Écoles des Mines
d'Albi, Alès, Douai, Nantes**
BP 10704 - 59507 DOUAI Cedex
Tél. 03 27 71 26 26 - Fax 03 27 71 29 82
e-mail : concours@ensm-douai.fr

Les brochures de présentation de chaque école sont disponibles aux adresses suivantes :

Ecoles	places offertes PT
École des Mines d'ALBI , Direction des Études – Service Admissions Route de Teillet - 81013 ALBI CT Cedex 09 Tél.: 05-63-49-30-45 ; Fax : 05-63-49-30-99 e-mail admissions@enstimac.fr ; serveur web http : //www.enstimac.fr	3
École des Mines d'ALÈS , Équipe Admissions 6, Avenue de Clavières - 30319 ALÈS Cedex Tél. : 04-66-78-50-98 ou 50-57 ; Fax : 04-66-78-50-34 e-mail admissions@ema.fr ; serveur web http : //www.ema.fr	8
École des Mines de DOUAI , Service Admissions 941, rue C. Bourseul - B.P. 10838 ; 59508 DOUAI Cedex Tél. : 03-27-71-20-27 ; Fax : 03-27-71-25-25 e-mail admissions@ensm-douai.fr ; serveur web http : //www.ensm-douai.fr	6
École des Mines de NANTES , Service Admissions 4 rue Alfred Kastler – BP 20722 ; 44307 NANTES Cedex 3 Tél. : 02-51-85-81-45 ; Fax : 02-51-85-81-29 e-mail admissions@emn.fr ; serveur web http : //www.emn.fr	8
Total places	25

B - INSCRIPTIONS et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
53 €	53 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Toutes les épreuves écrites spécifiées sont obligatoires. Les résultats d'admissibilité se feront sur les sites Internet <http://www.banquept.fr>. Ces résultats seront également accessibles sur le site www.mines.net. Aucune bonification de points n'est accordée.

D - ÉPREUVES ORALES

Le secrétariat du concours commun des Écoles des Mines organise les épreuves orales d'admission spécifiques (sauf TIPE – Épreuve commune) du 25 juin au 13 juillet 2007 (durée des épreuves : un jour, en région parisienne).

Les candidats déclarés admissibles seront informés des modalités par courrier.

L'oral comporte quatre épreuves obligatoires :

- Mathématiques (coefficient 10),
- Sciences Industrielles (coefficient 10),
- Langue vivante (anglais, allemand ou espagnol) (coefficient 10),
- Entretien avec un jury (coefficient 10),

auxquelles s'ajoute l'épreuve commune TIPE (coefficient 10).

Aucune bonification de points n'est accordée.

E - TIPE : épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Toute note égale à zéro à une épreuve écrite est éliminatoire.

Toute note inférieure ou égale à 4 à une épreuve orale est éliminatoire.

Pour l'admission, est prise en compte la totalité des points obtenus aux épreuves écrites et orales (points à une épreuve égale note sur 20 obtenue à l'épreuve multipliée par le coefficient correspondant).

CONCOURS Archimède Groupe A (C.C. Archimède)

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le *concours Archimède Groupe A* permet d'intégrer 11 écoles d'ingénieurs des universités appartenant au Groupe Archimède : **ArchIDF (IFIPS Orsay – ISPG Villetaneuse – ISTY Versailles)**, **EIC Cherbourg**, **ENSSAT Lannion**, **ENSIM Le Mans**, **ESIEC Reims**, **ESIREM Dijon**, **ESSTIN Nancy**, **ISIFC Besançon** et **ISTIL Lyon**. Toutes sont des écoles publiques dépendant du ministère de l'Éducation Nationale et reconnues par la Commission des Titres d'Ingénieur.

Ces formations sont caractérisées notamment par une spécialisation dans un grand domaine industriel ou technologique.

56 places sont proposées, couvrant de larges domaines industriels.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation du concours à l'adresse suivante :

Concours Archimède

BP 175 – 59653 VILLENEUVE D'ASCQ cedex

Tél 0 820 320 208 (n° indigo 0,118€/mn) ou de l'étranger +33 320 417 500 Fax +33 (0)320 417 501

mél : contact@archimede-groupe.org site web [http:// www.archimede-groupe.org](http://www.archimede-groupe.org)

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

Lors de la pré-inscription, vous choisissez 'Concours Archimède – Concours A'. Le choix des écoles et des spécialités sera exprimé au moment de la saisie de la liste de vœux pour l'affectation.

Pour l'oral A plusieurs possibilités de lieu de passage sont offertes au candidat. Le candidat doit, lors de l'inscription, indiquer sa préférence de lieu de passage. Dans la mesure du possible, les services du concours Archimède essaieront d'y satisfaire. En cas d'impossibilité technique, un autre lieu sera proposé au candidat lors de sa réservation d'entretien.

B-2 Frais de dossier :

Les droits propres au concours sont perçus directement par le service gestionnaire de la banque PT, au moment de la confirmation d'inscription (par carte bancaire ou par chèque bancaire ou postal). Ils sont de :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
25 €	50 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Parallèlement à la publication sur Internet des résultats, chaque candidat admissible doit impérativement, dès publication des résultats d'admissibilité, réserver un créneau horaire d'entretien sur Internet www.archimede-groupe.org.

D - ÉPREUVES ORALES : entretien

Les candidat(e)s déclaré(e)s admissibles par le jury devront prendre rendez-vous pour une épreuve orale qui a la forme d'un entretien de motivation. Cette épreuve qui se déroule dans les locaux de l'une des écoles (lieu choisi lors de l'inscription sur le site scei) est destinée à juger la personnalité des candidat(e)s et leur motivation pour le métier d'ingénieur.

L'oral est essentiellement tourné vers un entretien de motivation et de personnalité. Cette épreuve d'**Entretien** dure 30 minutes maximum sans préparation. L'épreuve commence par une présentation

du candidat, de son parcours scolaire, de ses motivations, de son intérêt pour un domaine scientifique particulier et pour les métiers d'ingénieur qui y sont associés. Les questions du jury ont pour but d'aider le candidat à préciser ses propos et d'explorer ses centres d'intérêt. L'ensemble doit permettre d'évaluer les qualités d'analyse et de réflexion du candidat. Un QCM de culture générale ou le travail de l'année sur le TIPE peuvent servir de point d'accrochage de l'entretien.

Cette épreuve est affectée d'un coefficient 6. Il n'y a pas de bonification supplémentaire attachée à l'entretien. Une note inférieure à 6/20 à cette épreuve est éliminatoire.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

L'admission se calcule sur un total de 20 coefficients.

Le jury établit une liste d'admission classée par spécialité.

Les résultats sont consultables sur Internet : www.archimede-groupe.org .

G - LISTE DES ÉCOLES DU CONCOURS et des SPECIALITES

ArchIDF (IFIPS, ISPG, ISTY)	IFIPS (Institut de Formation d'Ingénieurs de Paris-Sud) Maison de l'ingénieur, bât.620 - Université Paris-Sud - 91405 Orsay cedex Tel : 01 69 33 86 00 mel : cycleingenieur@ifips.u-psud.fr ISPG (Institut Scientifique et Polytechnique Galilée) Secrétariat de l'école d'ingénieurs - Institut Galilée 99 avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse Tel : 01 49 40 35 49 mel : arch.ispg@galilee.univ-paris13.fr ISTY Bâtiment Buffon, 45, av. des Etats-Unis - 78035 Versailles Cedex Tel : 01 39 25 45 85 mel : administration@isty.uvsq.fr	Électronique , Optronique, Matériaux , Télécommunications , Mathématiques Appliquées et Calcul Scientifique , Informatique
EIC	École d'Ingénieurs de Cherbourg Rue Louis Aragon - BP 78 - 50130 CHERBOURG - OCTEVILLE Tél. : 02.33.01.42.00 mel : eic@unicaen.fr	généralistes de la production
ENSSAT	ENSSAT Service des Admissions – 6, rue de Kerampont – BP 80518 - 22305 LANNION cedex Tél : 02 96 46 90 00 mel : concours@enssat.fr	Électronique et Informatique Industrielle (EII), Logiciel et Système Informatique (LSI), Optronique (OPT)

ENSIM	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans Rue Aristote - 72085 LE MANS Cedex 9 Tél : 02 43 83 35 93 – e-mail : ensim@univ-lemans.fr	systèmes de mesures, vibrations et acoustique
ESIEC	École Supérieure d'Ingénieurs en Emballage et Conditionnement Esplanade Roland Garros - Technopôle Henri Farman - BP 1029 - 51686 REIMS CEDEX Tél : 03 26 91 85 66 mel : scol.esiec@univ-reims.fr	domaines de l'emballage et du conditionnement
ESIREM	Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Recherche en Matériaux 9, avenue Alain Savary, BP 47870 – 21078 DIJON tél : 03 80 39 60 09 mel : esirem@u-bourgogne.fr	Matériaux, informatique-électronique
ESSTIN	École Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy – Service Concours 2, rue Jean Lamour – 54519 VANDOEUVRE-LES-NANCY cedex Tél : 03 83 68 50 50 mel : concours@esstin.uhp-nancy.fr	Automatique, Ingénierie des Réseaux et Systèmes, Bio-ingénierie médicale, Maintenance Industrielle, Industrie et Environnement, Matériaux et Structures, Mécanique des Fluides et Énergétique
ISIFC	Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté 16, route de Gray - 25030 Besançon Cedex Tel : 03 81 66 66 90 mel : isifc@univ-fcomte.fr	sciences biologiques et médicales, sciences pour l'ingénieur
ISTIL	Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur de Lyon Domaine scientifique de la Doua - 15 Boulevard Latarjet - 69622 Villeurbanne Cedex tél : 04 72 43 27 16 mel : istil@univ-lyon1.fr	Mécanique, Systèmes Industriels, Matériaux, Mathématiques Appliquées, Modélisation

CONCOURS POLYTECH (C.C. Archimède)

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le *concours Polytech* permet d'intégrer les écoles universitaires du Réseau Polytech : **Polytech'Clermont-Ferrand, Polytech'Grenoble, Polytech'Lille, Polytech'Marseille, Polytech'Montpellier, Polytech'Nantes, Polytech'Nice Sophia Antipolis, Polytech'Orléans, Polytech'Paris UPMC, Polytech'Savoie** et **Polytech'Tours**. Toutes sont des écoles publiques dépendant du ministère de l'Éducation Nationale et reconnues par la Commission des Titres d'Ingénieur.

Ces formations sont caractérisées notamment par une spécialisation dans un grand domaine industriel ou technologique.

177 places sont proposées dans 50 spécialités différentes (voir tableau).

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation du concours à l'adresse suivante :

Concours POLYTECH

BP 241 – 59665 VILLENEUVE D'ASCQ cedex

Tél 0 820 320 208 (n° indigo 0,118€/mn) ou de l'étranger +33 320 417 500 Fax +33 (0)320 417 501

mel : contact@polytech-concours.org site web <http://www.polytech-concours.org>

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

Lors de la pré-inscription, vous choisissez 'Concours POLYTECH'. Le choix des écoles et des spécialités sera exprimé au moment de la saisie de la liste de vœux pour l'affectation.

Pour l'oral Polytech, plusieurs possibilités de lieu de passage sont offertes au candidat. Le candidat doit, lors de l'inscription, indiquer sa préférence de lieu. Dans la mesure du possible, les services du concours Polytech essaieront d'y satisfaire. En cas d'impossibilité technique, un autre lieu sera proposé au candidat lors de sa réservation d'entretien.

B-2 Frais de dossier :

Les droits propres au concours sont perçus directement par le service gestionnaire de la banque PT, au moment de la confirmation d'inscription (par carte bancaire ou par chèque bancaire ou postal). Ils sont de :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
25 €	50 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Parallèlement à la publication sur Internet des résultats, chaque candidat admissible doit impérativement, dès publication des résultats d'admissibilité, réserver un créneau horaire d'entretien sur Internet www.polytech-concours.org.

D - ÉPREUVES ORALES : entretien

Lors de l'inscription au concours, chaque candidat choisit un lieu d'entretien (Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Orléans, Paris, Annecy-Chambery ou Tours). À la mi-juin, le candidat admissible choisit, sur Internet, l'un des créneaux horaires proposés (fin juin – première quinzaine de juillet).

Cette épreuve comportant une discussion d'une demi-heure avec deux personnes du corps enseignant, et/ou un industriel ou un ancien élève, est destinée à cerner :

- l'ouverture d'esprit du candidat,
- sa motivation pour le métier d'ingénieur et la(les) spécialité(s) souhaitée(s),
- sa capacité à exercer les fonctions d'ingénieur.

Les candidats doivent se présenter munis d'une pièce d'identité.

Cette épreuve est affectée d'un coefficient 6. Il n'y a pas de bonification supplémentaire attachée à l'entretien. Une note inférieure à 6/20 à cette épreuve est éliminatoire.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

L'admission se calcule sur un total de 20 coefficients.

Le jury établit une liste d'admission classée par spécialité.

Les résultats sont consultables sur Internet : www.polytech-concours.org, et notifiés par écrit à chaque candidat ayant participé à l'ensemble des épreuves.

**G - LISTE DES ÉCOLES DU CONCOURS
et des SPECIALITES ouvertes aux candidats de la filière PT**

POLYTECH' Clermont-Ferrand	Institut des Sciences de l'Ingénieur de Clermont-Ferrand Complexe des Cézeaux - B.P. 206 - 63174 - AUBIERE Cedex tél. : 0 473 407 507 mel : admissions@cust.univ-bpclermont.fr site web : http://cust.univ-bpclermont.fr	Génie Civil Génie Électrique Génie Mathématique et Modélisation Génie Physique
POLYTECH' Grenoble	École polytechnique de l'université Grenoble 1 B.P. 53 - 38041 GRENOBLE cedex 9 Tél. : 0 476 827 902 mel : istg@ujf-grenoble.fr	Géotechnique Informatique Industrielle et Instrumentation Prévention des Risques Industriels Matériaux
POLYTECH' Lille	École polytechnique universitaire de Lille Cité Scientifique - 59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex tél. : 0 328 767 300 mel : scola@polytech-lille.fr	Génie Informatique et Statistique Géotechnique/Génie Civil Informatique - Microélectronique - Automatique Mécanique Science des Matériaux
POLYTECH' Marseille	École polytechnique universitaire de Marseille Institut Méditerranéen de Technologie (I.M.T.) Technopôle de Château-Gombert 13451 MARSEILLE Cedex 20 tél. : 0 491 054 436 www.polytech.univ-mrs.fr	Microélectronique et Télécommunications Génie Industriel et Informatique Mécanique Énergétique
POLYTECH' Montpellier	École polytechnique universitaire de Montpellier Place Eugène Bataillon - 34095 MONTPELLIER Cedex 5 tél. : 0 467 143 165 mel : scola@polytech.univ-montp2.fr	Microélectronique et Automatique
POLYTECH' Nantes	École polytechnique de l'université de Nantes Rue Christian Pauc – B. P. 50609 44306 NANTES Cedex 3 tél. : 0 240 683 107 site web : http://polytech.univ-nantes.fr	Génie électrique Sciences des Matériaux Systèmes Électroniques et Informatique Industrielle Informatique Thermique-Énergétique

POLYTECH' Nice Sophia Antipolis	École polytechnique de l'université de Nice Sophia Antipolis 930 route des Colles - BP 145 06903 SOPHIA ANTIPOLIS cedex tél. 04.92.96.50.50 site web : http://polytech.unice.fr	Électronique Mathématiques Appliquées et Modélisation Sciences Informatiques
POLYTECH' Orléans	École polytechnique de l'Université d'Orléans – Service Concours 8 rue Léonard de Vinci – 45072 ORLÉANS CEDEX 2 Tel : 0 238 417 052 mel : concours.polytech@univ-orleans.fr www.univ-orleans.fr/polytech	Électronique-Optique Mécanique-Énergétique-Matériaux Génie Civil-Environnement
POLYTECH' Paris UPMC	École polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie (Paris 6) 4 Place Jussieu - Case courrier 135 - 75252 PARIS cedex 05 tél. 01.44.27.73.13 www.polytech.upmc.fr	Electronique et Informatique Robotique Sciences de la Terre
POLYTECH' Savoie	École polytechnique de l'Université de Savoie BP 806 - 74016 ANNECY cedex tél. 04.50.09.66.00 mel : communication.polytech@univ-savoie.fr	Environnement, Bâtiment, Energie Instrumentation, Automatique, Informatique Mécanique, Matériaux
POLYTECH' Tours	École polytechnique de l'université de Tours 64 avenue Jean Portalis 37200 Tours Tel : 0 247 361 418 email : polytech@univ-tours.fr	Aménagement Informatique Productique

CONCOURS ENSIL
(Ecrit C.C. Archimède – Entretien spécifique)

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges est une école publique à vocation polytechnique. Elle forme des ingénieurs polyvalents ayant acquis des compétences particulières dans quatre spécialités attractives et porteuses d'avenir :

- Eau et Environnement,
- Electronique et Télécommunications,
- Matériaux,
- Mécatronique.

L'École offre 6 places pour les candidats PT dans la spécialité Mécatronique

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

ENSIL
Parc Ester Technopole
87 068 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 42 36 70 Fax : 05 55 42 36 80
E mail : scolarite@ensil.unilim.fr
Site web : www.ensil.unilim.fr

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Les épreuves sont choisies dans la Banque PT, *se reporter au tableau reprenant les matières et les coefficients.*

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

D - ÉPREUVES ORALES

L'épreuve orale, d'une demi-heure environ, consiste en un entretien relatif à la culture générale et à la motivation des candidats au métier d'ingénieur.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E.*

CONCOURS ENSTIB
(Ecrit C.C. Archimède – Entretien spécifique)

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

École interne de l'Université Henri Poincaré – Nancy 1, l'**ENSTIB** forme des ingénieurs généralistes spécialisés pour les industries du bois et les industries des matériaux fibreux naturels, pour des responsabilités en production, bureau d'études, méthodes, recherche-développement, qualité...

En 2^e et 3^e année : orientation Productique, Construction ou Matériaux fibreux naturels.

Les grands secteurs d'activité des ingénieurs ENSTIB sont la menuiserie industrielle, l'ameublement, la construction, les matériaux à base de bois, les matériaux à base de fibres naturelles...

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois

27, rue du merle blanc - BP 1041 - 88051 ÉPINAL cedex 9

Tél : 03 29 29 61 00 - Fax : 03 29 29 61 38

E-mail : concours@enstib.uhp-nancy.fr - Internet : <http://www.enstib.uhp-nancy.fr>

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Les résultats de l'admissibilité (convocation à l'entretien ou élimination) sont publiés sur le site Web de l'École et affichés à l'ENSTIB. Ils sont notifiés aux candidats par courrier.

Les candidats admissibles sont convoqués à l'**entretien spécifique à l'ENSTIB** aux environs du 15 juin.

D - ÉPREUVES ORALES

L'entretien d'admission à l'ENSTIB se déroule à ÉPINAL, dans les locaux de l'école, du 4 au 11 juillet. La date et l'heure de passage proposées lors de la convocation peuvent être modifiées sur demande du candidat au service Concours de l'ENSTIB.

L'entretien a une durée de 30 minutes devant un jury de 3 ou 4 personnes (enseignant, enseignant de langues, industriel, ancien élève).

Il s'agit d'un entretien de personnalité et de culture générale, dont une partie se déroule dans une langue étrangère choisie par le candidat (anglais, allemand, éventuellement espagnol).

Cet entretien est précédé d'une épreuve écrite d'une durée de 30 minutes comportant des questions de français et de culture générale et éventuellement la rédaction d'un petit texte en langue étrangère, au choix anglais ou allemand (du type demande de stage) et/ou d'un texte en français (du type réponse à une annonce).

La production écrite est un élément de notation de l'entretien et sert de point d'accrochage pour la discussion.

Pour l'admission, l'entretien a le même poids que les épreuves écrites d'admissibilité.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E.

CONCOURS ESIP
(Ecrit C.C. Archimède – Entretien spécifique)

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers (ESIP) est une école publique (frais de scolarité, sécurité sociale incluse : 701 €) à vocation polytechnique.

Elle forme des ingénieurs polyvalents ayant acquis des compétences particulières dans cinq spécialités attractives et porteuses d'avenir :

- **Automatique et Génie Électrique (ancienne appellation : Génie Électrique & Automatique) ;**
- **Éclairage-Acoustique-Climatisation ;**
- **Énergétique (ancienne appellation : Énergétique Industrielle) ;**
- **Génie Civil (ancienne appellation : Matériaux de Construction-Géotechnique-Génie-Civil) ;**
- **Eau et Environnement (ancienne appellation : Traitement des Eaux et des Nuisances).**

Pour la rentrée 2006, 8 places sont proposées en PT.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander une brochure à :

E.S.I.P.
40 Avenue du Recteur Pineau
86022 POITIERS CEDEX
E-mail : Solarite@esip.univ-poitiers.fr
Site web : www.esip.univ-poitiers.fr

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure

B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10,00 €	20,00 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Les épreuves sont choisies dans la Banque PT, se reporter au tableau reprenant les matières et les coefficients.

Le jury du Concours Commun Archimède définit une barre unique d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

D - ÉPREUVES ORALES

Entretien relatif à la culture générale et à la motivation des candidats au métier d'ingénieur.

Résumé de texte.

Test de compréhension orale d'anglais

E - TIPE

pas d'épreuve commune de TIPE.

F – ADMISSION

La procédure d'intégration est indiquée en partie E.

CONCOURS 3 IL

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Institut d'Ingénierie Informatique de Limoges, 3IL, créé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges, offre une large palette de domaines d'approfondissement autour de l'informatique : bases de données, réseaux, développement, systèmes embarqués, réseaux à haut débit, synthèse d'image, internet, sécurité informatique, création d'entreprise.

Les diplômés sont immédiatement opérationnels grâce à la participation de professionnels dans la formation et aux 6 mois de stage de fin d'études.

3iL a 23 accords internationaux pouvant aboutir à des doubles diplômes, Master et Doctorat

3IL propose le même diplôme par la voie de l'apprentissage à Limoges et à Rodez dès la 1^{ère} année. Dans ce cas la scolarité est gratuite et l'apprenti est rémunéré.

3IL propose 12 places aux élèves de la filière PT.

Pour obtenir plus de renseignements, demandez-nous la brochure de l'école et les documents de présentation :

3IL

43 Rue Sainte Anne – BP 834

87015 LIMOGES CEDEX

Tél : 05 55 31 67 29 – Fax : 05 55 06 30 16

Web : <http://www.3il.fr> – e-mail : e3il@3il.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
25 €	50 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Les candidats en "3/2" pour la première fois en 2^{ème} année d'études supérieures après le baccalauréat, bénéficient de 20 points de bonification.

À l'issue des épreuves écrites, les candidats premiers du classement peuvent être déclarés admis par le jury et donc dispensés de l'épreuve orale.

D - ÉPREUVES ORALES

Les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites reçoivent un courrier les informant de la procédure à suivre pour leur inscription à un entretien organisé par 3IL, à Paris, Limoges et Fontainebleau du 28 juin au 5 juillet 2007.

L'entretien (coefficient 15) dure 20 mn, devant un jury formé d'un représentant de la direction, un professeur et un élève. Le candidat dispose de 20 mn pour préparer un exposé de synthèse sur un sujet scientifique ou d'actualité. Les sujets sont tirés au sort avant l'épreuve. Pendant l'entretien, il dispose de 5 mn pour se présenter, 10 mn pour la question d'actualité et 5 mn d'échange libre avec le jury.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fondée en 1919 et reconnue par l'État, l'École Centrale d'Électronique est située **en plein cœur de Paris**. Elle a formé près de 5 000 ingénieurs et est membre de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) ainsi que de l'Union des Grandes Écoles Indépendantes (UGEI). Ses promotions comptent aujourd'hui environ 240 élèves ingénieurs. L'ECE forme ses élèves aux Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.) - **Télécommunications, Informatique, Réseaux, Électronique, Systèmes Embarqués, Multimédia** – qui constituent un secteur particulièrement dynamique et fortement demandeur en ingénieurs.

Largement tourné vers les besoins des entreprises, l'enseignement fait une part importante aux cours dispensés par des professionnels, aux projets en équipe et aux stages en entreprises (13 mois de stages au total, en France ou à l'étranger) et à la formation humaine et professionnelle (gestion, communication, etc.)

Dès la 2^{ème} année du Cycle Ingénieur, les élèves préparent leur projet professionnel par le double choix :

- d'une **majeure technologique** : Systèmes d'Information et Réseaux – Systèmes Embarqués – Télécommunications et Réseaux.
- d'une **mineure professionnelle** : Ingénierie d'Affaires – Entrepreneuriat – Métiers du Conseil – Audiovisuel et Médias Numériques – International – Recherche Scientifique – Associations...

En 3^{ème} année du Cycle Ingénieur, **huit « voies d'approfondissement »** sont proposées : Computational Finance – Net Entreprise – Sécurité des Systèmes – Automobile et Véhicules Intelligents – Monétique – Habitat Intelligent - Réseaux Haut Débit et Multimédia – Wireless Technologies and Services.

La dimension internationale est très développée, notamment à travers plusieurs séminaires d'immersion sur des campus anglo-saxons pour tous les élèves. De plus près de 30% d'entre eux effectuent un stage ou la dernière année à l'étranger.

Possibilité de suivre les 2 dernières années en sections internationales, totalement enseignées en anglais.

14 **doubles diplômes** possibles : 8 Master of Science au sein d'une université étrangère et 6 DEA ou Master Recherche à Paris VI (Jussieu) ou Paris XI (Orsay).

À travers les différents choix offerts aux élèves c'est **plus de 100 cursus différents** qui sont possibles.

Près de 70 % des diplômés trouvent leur premier emploi en moins de 2 mois. Le salaire moyen à l'embauche s'élève à environ 33 K€ bruts annuels.

L'ECE propose 15 places aux élèves de la filière PT.

Pour obtenir une documentation détaillée de l'Ecole ou tout renseignement utile, les candidats peuvent s'adresser à :

ECE - École Centrale d'Électronique -

53, rue de Grenelle 75007 Paris - Tél. 01.44.39.06.00 - Fax 01.42.22.59.02 - contact@ece.fr - www.ece.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

D - ÉPREUVES ORALES

À l'issue des épreuves écrites, chaque candidat admissible est convoqué à un entretien spécifique, coefficient 10, organisé par l'ECE dans ses locaux. Le candidat choisit sa date de passage, par téléphone, parmi les dates possibles.

L'entretien d'une durée de 20 à 30 mn a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat pour le métier d'ingénieur, son goût pour les Technologies de l'Information et de la Communication et plus généralement ses qualités personnelles.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Toute note inférieure ou égale à 5/20 peut être éliminatoire et entraîne une délibération du jury.

CONCOURS EFREI

A – INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'EFREI, créée en 1936, est un établissement privé, membre de la CGE (conférence des grandes écoles et de l'UGEI (union des grandes écoles indépendantes), habilitée à délivrer le titre d'ingénieur depuis 1954.

Elle est située à Villejuif à deux pas du métro parisien « Villejuif – Aragon » sur la ligne 7, ligne nord-sud qui dessert le centre de Paris et les grandes universités.

Ses promotions sont de 300 élèves environ, elle a formé plus de 5500 ingénieurs jusqu'à présent.

L'EFREI offre une formation en informatique et à toutes ses applications :

informatique – internet et technologies web – télécommunications et réseaux – wi-fi - informatique embarquée - multimédia - systèmes d'information - aide à la décision – e-business - informatique et finances - ...

Le programme d'enseignement de l'EFREI à partir du niveau bac+2 consiste en une année généraliste L3 suivie de deux années « master » M1 et M2, à l'issue desquelles est délivré le diplôme d'ingénieur. Chaque année se conclue par un stage.

Parallèlement à une formation scientifique et technique, l'EFREI développe la formation humaine du futur responsable d'entreprise et offre une grande ouverture à l'international.

Les années M1 et M2 reposent majoritairement sur des études de cas et des projets permettant d'aborder des spécialisations. Celles-ci sont enseignées par des professionnels : chefs de projets, ingénieurs d'affaires, qualitatifs, ingénieurs de recherche et consultants.

L'EFREI a passé plus de 50 conventions d'échanges dans 19 pays, un des stages est obligatoire à l'étranger, des compléments d'études sont possibles pour obtenir un double diplôme.

Pour obtenir davantage de renseignements, vous pouvez demander la documentation de l'école aux coordonnées suivantes :

EFREI

30-32 Avenue de la République - 94815 Villejuif Cedex

Tél : 01 46 77 64 67 – Fax : 01 46 77 65 77

Internet : www.efrei.fr - e-mail : informations@efrei.fr

B – INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Boursiers	Non boursiers
15 €	25 €

C – ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

D – ÉPREUVES ORALES : l'épreuve d'admission consiste en l'épreuve commune de TIPE, il n'y a pas d'épreuve orale spécifique ; toutefois, les candidats déclarés admissibles seront invités à venir rencontrer l'école.

E – TIPE : épreuve commune de TIPE (*voir en partie D-C de cette brochure*), coefficient 10, les candidats absents à l'épreuve de TIPE ne seront pas classés par le jury d'admission).

F – RÉSULTATS ET ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Le jury de l'EFREI établit par ordre de mérite la liste des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel, le classement sera envoyé par courrier aux candidats.

En outre, les résultats d'admissibilité ainsi que le classement seront disponibles sur le site internet de l'EFREI.

CONCOURS EIPC

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Membre de l'Union des Grandes Écoles Indépendantes (U.G.E.I.), reconnue par l'État et habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur, l'E.I.P.C. forme des **Ingénieurs Généralistes dans les domaines de la Productique**.

Notre volonté est de : « Former à vie des ingénieurs pluridisciplinaires de **haut niveau**, avec et pour les **entreprises** ».

Près de 20% des étudiants effectuent un stage ou la dernière année d'études à l'étranger.

Les étudiants ont la possibilité de suivre, parallèlement, un Master Recherche lors de leur 3^{ème} année.

Dès la 3^{ème} année du Cycle Ingénieur, en fonction de leur projet professionnel, **les étudiants choisissent de suivre 6 modules aux choix parmi 21 dans les 3 dominantes suivantes :**

- **Génie Automatique** : traitement du signal et des images, électronique générale, robotique, supervision, ...
- **Génie Industriel** : qualité, management, ressources humaines, communication et développement personnel, ...
- **Génie des Procédés** : filières chimiques et produits de transformations industrielles, rhéologie et phénomènes interfaciaux, cinétique et génie des réacteurs, biotechnologies, énergétique industrielle, chimie de l'environnement, procédés de traitement des eaux et déchets, risques et sécurité des installations industrielles, ...

Pour obtenir davantage de renseignements et demander la brochure de présentation complète de l'école, merci de vous adresser aux coordonnées suivantes :

EIPC - Ecole d'Ingénieurs du Pas-de-Calais
Campus de la Malassise
BP 39 – 62967 LONGUENESSE CEDEX
Tél. 03.21.38.85.10 Fax. 03.21.38.85.05
e-mail : contact@eipc.fr site Web : www.eipc.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Les résultats sont publiés sur le serveur web de l'école à l'adresse www.eipc.fr

D - ÉPREUVES ORALES

Les candidats admissibles à l'oral sont convoqués par courrier.

L'entretien de motivation a lieu au **Lycée Janson de Sailly – Paris 16** du **26 au 28 juin 2007** et à l'**EIPC** du **3 au 5 juillet 2007**.

Il se déroule sur une demi-journée.

Pas de bonification, le jury peut fixer une note éliminatoire à l'épreuve.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE.

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Selon les résultats des notes d'écrit et d'oral, les candidats sont classés sur des listes par spécialité. Les résultats sont consultables sur le site web de l'école et notifiés par écrit à chaque candidat ayant participé à l'ensemble des épreuves.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au sein du Groupe ISPA (Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon), l'École d'Ingénieurs en Plasturgie Industrielle (E.I.P.I) offre **une formation d'Ingénieur généraliste en Plasturgie** dans le domaine du Management de l'Innovation et du Management Industriel. A la fin de la deuxième année les étudiants choisissent entre deux dominantes :

1. **Dominante 1** : Management de l'Innovation : Recherche et développement, innovation industrielle, conception de produits
2. **Dominante 2** : Management Industriel : chef de projet, responsable de production , industrialisation de produit ou de procédé , management d'équipe

L'E.I.P.I – ISPA est à la pointe dans le domaine de la recherche sur les matériaux polymères et les techniques de transformation des matières plastiques.

L'E.I.P.I offre **10 places aux élèves de la filière PT** attirés par le management de projet industriel, la recherche appliquée ou l'innovation industrielle.

Habilitée à délivrer le diplôme d'Ingénieur par la Commission des Titres d'Ingénieurs, reconnue par l'Etat à accueillir des boursiers, l'E.I.P.I forme des jeunes ingénieurs aptes à occuper, à l'issue de leur scolarité, des fonctions de **chefs de projet, ingénieur développement, responsable de production ou qualité**. Le coût de la scolarité est de 4000 € par an.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

École d'Ingénieurs en Plasturgie Industrielle - Groupe ISPA

Pôle universitaire de Montfoulon

61250 Alençon- Damigny

Tél : 02.33.81.26.00 Fax : 02.33.28.17.46 Site Web www.ispa.asso.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

A l'issue des épreuves écrites les candidats déclarés grands admis par le jury sont dispensés des épreuves orales

Pas de bonification.

D - ÉPREUVES ORALES

Entretien : durée : 30 minutes

L'E.I.P.I organise, pour les candidats admissibles, des entretiens à Alençon et sur Paris du **15 juin au 15 juillet 2007**. L'entretien devant un jury a pour objectif d'apprécier la motivation du candidat ainsi que sa capacité de réflexion et d'analyse. Il est demandé à chaque candidat lors de l'entretien de se présenter d'exposer ses expériences et ses projets. L'entretien a le même poids que les épreuves écrites d'admissibilité. Les résultats sont communiqués aux candidats dans les 8 jours suivant l'entretien.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E.*

Pas de note éliminatoire

CONCOURS EISTI

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Membre de la Conférence des Grandes écoles, l'EISTI forme dans ses 2 campus de Cergy et de Pau des ingénieurs généralistes dans les sciences du traitement de l'information avec une forte composante en management et en finance. Les élèves ingénieurs acquièrent un savoir progressivement spécialisé selon 4 filières en 2^{ème} année qui débouchent sur 9 options en 3^{ème} année. Les stages en entreprise (40 semaines au minimum, dont 5 mois en 3^{ème} année) aboutissent dans 87% à un CDI avant même l'obtention du diplôme d'ingénieur. Doubles-diplômes étrangers (MBA, MSC) et Masters en partenariat avec certaines Universités et Ecoles de management sont également accessibles en 3^{ème} Année.

Pour obtenir davantage de renseignements, télécharger la plaquette sur le site www.eisti.fr ou la demander aux adresses suivantes :

Campus de Cergy	Campus de Pau
EISTI Service Concours Avenue du parc 95011 Cergy-Pontoise	EISTI Service Concours 26, avenue des Lilas 64062 PAU Cedex 9
Tél. : 0134251014 Mel : concours-cergy@eisti.fr	Tél. 0559148530 Mel : concours-pau@eisti.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES :

se reporter au tableau des coefficients en partie C.

Le jury fixe une barre d'admissibilité. Il peut aussi déclarer des candidats grands admissibles. Les résultats des épreuves écrites seront envoyés par courrier et publiés sur le site internet de l'EISTI (www.eisti.fr).

D- EPREUVES ORALES

Convocation : Chaque candidat est convoqué individuellement par l'EISTI aux épreuves orales.

Epreuves : Les épreuves orales auront lieu dans les locaux de l'EISTI, à Cergy ou à Pau, du 17/06/2007 au 13/07/2007. L'épreuve se déroule sous forme d'un entretien avec un jury composé de deux enseignants-chercheurs de l'EISTI et d'un représentant du milieu de l'entreprise.

Cet entretien commence par l'étude d'un texte et se poursuit par la présentation par le candidat de son parcours, de ses objectifs. L'objectif de cet entretien est de permettre au jury d'évaluer les aptitudes et les motivations du candidat pour le métier d'ingénieur en sciences de traitement de l'information.

Seront prises en compte pour l'admission les notes de l'écrit avec un total de 40 coefficients et la note de l'épreuve orale avec un coefficient de 15.

Résultats : le jury du concours EISTI fixe la barre d'admission. Les résultats seront envoyés par courrier et publiés sur le site internet de l'EISTI (www.eisti.fr)

E - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Nationale d'Ingénieurs du Val de Loire, implantée à BLOIS, est une école **publique** créée en 1993 et habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur ; elle a rejoint le réseau des Ecoles Nationales d'Ingénieurs (700 diplômés par an) en 2006.

Elle forme des ingénieurs **généralistes polyvalents** destinés à l'industrie, qui trouvent très rapidement leur place, principalement dans des grands groupes internationaux, en conception (R & D), fabrication, maintenance, achats, logistique, management des hommes, méthodes, sûreté de fonctionnement, environnement....

La formation s'appuie sur une triple compétence scientifique et technique : génie mécanique, génie électrique et informatique industrielle, génie des systèmes industriels. Une large place est faite à la communication, en français et en langue étrangère. **Trois stages d'une durée totale d'un an** permettent de plus aux jeunes ingénieurs de l'ENI Val de Loire d'être immédiatement opérationnels à la sortie de l'Ecole.

Six options sont offertes en dernière année : 2 en Sûreté de Fonctionnement (pour les Systèmes Industriels S.I., pour l'Automobile et les Transports A.T.); 2 en Production et Méthodes (A.T. ou S.I.) ; Ingénierie des Achats Industriels ; Systèmes Automatisés, Informatique Industrielle et Instrumentation, et les élèves ont la possibilité d'obtenir des doubles diplômes grâce aux accords passés avec de nombreux masters français ou étrangers, dans des spécialités variées (informatique, imagerie médicale, électronique-signal-microsystèmes, mécanique et matériaux avancés, ...).

L'école offre **8 places** au concours dans la filière PT. L'ENI Val de Loire a mis en place un dispositif pédagogique différencié, avec des enseignements spécifiques fonctions de la provenance des élèves.

Frais de scolarité : droits universitaires (546 euros en 2006)

Pour obtenir de plus amples renseignements, ou recevoir la brochure de l'école:

Ecole Nationale d'Ingénieurs du Val de Loire
Service Vie des Elèves et Affaires Pédagogiques
 Rue de la Chocolaterie - B.P. 3410 - 41034 BLOIS Cedex
 Tel : 02 54 55 84 50 - Fax : 02 54 55 84 41 - e-mail : eivl@univ-tours.fr
Plus d'informations : www.enivl.fr

B - INSCRIPTIONS ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C.*

Les résultats d'admissibilité seront communiqués aux candidats sur le site Internet <http://www.banquept.fr>.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 30 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

D - EPREUVES ORALES

L'ENI Val de Loire organise une épreuve d'admission dans les locaux de l'Ecole. Les épreuves orales se dérouleront entre le 13 et le 29 juin 2007, et la procédure d'inscription sera précisée par courrier à tous les candidats admissibles. Les candidats sont évalués, à travers un entretien, sur les critères suivants : expression orale, culture scientifique et technique, dynamisme / initiative / motivation, niveau d'anglais. La fiche synoptique du TIPE peut servir de base à l'évaluation de la culture scientifique et technique.

Cet entretien a un poids égal à la moitié de celui des épreuves écrites. Le jury peut fixer une note éliminatoire.

E - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E.*

CONCOURS ENSAIT

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le secteur textile habillement distribution est un domaine d'activité où l'innovation est permanente à l'échelle mondiale. La présence au sein de l'ENSAIT du laboratoire de recherche Génie des Matériaux Textiles et le dynamisme de l'équipe Relations Internationales permettent de garantir simultanément une formation de pointe dans les nouvelles technologies liées aux sciences de l'information et de la communication et aux matériaux et produits textiles, et la possibilité d'une expérience à l'international. Une place importante est donnée à l'ouverture des élèves ingénieurs grâce à la pédagogie et aux activités culturelles, ce qui est garant d'une bonne employabilité des ingénieurs formés.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'Ecole aux coordonnées suivantes:

ENSAIT - Secrétariat du Concours -
9, rue de l'Ermitage - BP 30329 59056 Roubaix cedex 1
Tél : 03 20 25 89 55 - Fax : 03 20 24 84 06
www.ensait.fr - e-mail : concours@ensait.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	46 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Une majoration de 20 points pour les bacheliers de moins de 2 ans sera attribuée.

Les candidats les mieux placés pourront être admis sans avoir à subir les épreuves orales, ils recevront la notification de leur admission.

Les résultats d'admissibilité ou d'admission directe seront communiqués via le site web : concours.ensait.fr.

D - ÉPREUVES ORALES

L'ENSAIT organise des épreuves orales d'admission spécifiques.

Dates et durée : les épreuves orales se dérouleront à partir du 18 juin 2007.

Chaque candidat(e) subit l'ensemble des épreuves sur une seule journée qui commence à 7 h 45.

Lieu des épreuves : ROUBAIX.

Nature et coefficients des épreuves :

Maths **8** - Physique **6** - Chimie **6** - Sciences Industrielles **6** - Langue Vivante **4** – Entretien **8** = Total des épreuves **38**

Trois langues vivantes sont au programme. Les candidats seront amenés à faire leur choix lors d'un échange de courrier.

Une note, fixée par le jury, est éliminatoire pour le groupe (entretien + langue).

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

L'admission est prononcée en fonction de la somme :

- du total des points obtenus à l'admissibilité (majoré de 20 points pour les bacheliers depuis moins de 2 ans),
- des notes d'oral affectées des coefficients précisés au paragraphe précédent,
- d'une deuxième majoration de 15 points pour les bacheliers depuis moins de 2 ans.

Les résultats définitifs seront notifiés aux candidats sur le site web concours.ensait.fr et par courrier.

CONCOURS ENSISA

A – INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ENSISA résulte de la fusion entre l'ENSITM et l'ESSAIM.

Elle ouvre son concours aux candidats souhaitant intégrer les spécialités suivantes :

- Mécanique & Systèmes
- Systèmes & Signaux
- Informatique & Réseaux
- Confection & Habillement

L'ENSISA forme des ingénieurs pour les métiers de la recherche et du développement, des études et de la production, de la gestion de la qualité et de la distribution

22 places offertes :

- Mécanique & Systèmes = 7
- Systèmes & Signaux = 6
- Informatique & Réseaux = 6
- Textile & Habillement = 3

Possibilité d'effectuer un Master Recherche en parallèle avec la 3^{ème} année. Il est également offert aux étudiants l'opportunité de faire leur stage de fin d'études ou leur 3^{ème} année à l'étranger (USA, Canada, Angleterre, Australie ...)

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

ensisa

Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace

Service Concours - 11 rue Alfred Werner

68093 MULHOUSE CEDEX

Tél. : 03.89.33.63.20 - Fax. : 03.89.33.63.39 - Site web : www.ensisa.fr – e.mail : concours.ensisa@uha.fr

Pendant la période des concours - ligne spéciale oraux : 03.89.33.66.77

B – INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure

B-2 Frais de dossier

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
10 €	20 €

C – ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Le jury fixe une barre d'admissibilité. Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites. Les résultats des épreuves écrites se feront par courrier individuellement à chaque candidat.

D – ÉPREUVES ORALES :

Epreuve orale, sous la forme d'un entretien en présence d'enseignants et d'industriels, organisée à Mulhouse pendant la période du 11 juin au 6 juillet 2007.

E – TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F – ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Sont déclarés admis, les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure à un seuil fixé par le jury.

CONCOURS EPMI

A – INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'EPMI est un établissement d'enseignement supérieur privé fondé à l'Initiative de quatre groupes industriels de dimension internationale (EDF, SCHNEIDER-ELECTRIC, PSA, PHILIPS) et de l'Institut Catholique de Paris dans le cadre de l'Institut Polytechnique de Cergy (IPSL). L'EPMI fait partie du Groupe ECAM.

L'Ecole est habilitée par la CTI à délivrer le diplôme d'ingénieur assorti du Grade de Mastère. Elle offre une formation généraliste de très haut niveau en Automatique, Electrotechnique, Productique, Management industriel, Informatique et Télécommunications. Cinq options de dernière année couronnent la formation : « Génie des systèmes industriels » ; « Logistique et Achats » ; « Génie des Systèmes électriques » ; « Réseaux de télécommunications » ; « Management des Systèmes d'Information ». De nombreuses possibilités de doubles diplômes sont offertes aux meilleurs élèves de l'Ecole (Master-Recherche, MSc à l'étranger, etc.)

L'Ecole se distingue également par ses liens privilégiés avec les entreprises de son secteur et par la place importante qu'elle réserve à la pratique et aux stages industriels. Un tiers du temps de formation en cycle ingénieur se déroule en entreprise. L'ouverture sur la vie professionnelle se décline à l'EPMI par une immersion progressive dans le monde du travail à travers différents vecteurs (Projets de réalisation, TIPE, Cours d'entrepreneuriat, Préparation à certaines certifications professionnelles de type CISCO et Microsoft, etc.).

Les enseignements humains et philosophiques du centre Teilhard de Chardin, les séminaires sur les civilisations, l'incitation aux actions humanitaires, les séminaires de management, les stages de communication programmés tout au long de l'année à l'EPMI, sont des exemples concrets de la dimension humaine de l'Ecole et son attachement à l'épanouissement de ses élèves.

Les langues étrangères revêtent un caractère tout particulier à l'EPMI, les élèves suivent deux langues obligatoires (Anglais et Chinois) et ont l'obligation d'effectuer au moins un stage industriel à l'étranger.

L'EPMI propose 5 places aux élèves de la filière PT.

Pour obtenir davantage de renseignements, vous pouvez demander la documentation de l'école aux coordonnées suivantes :

Ecole d'Électricité, de Production et des Méthodes Industrielles
Institut Polytechnique Saint Louis - *Ecole Membre du Groupe ECAM.*
13, boulevard de l'Hautil - 95092 Cergy-Pontoise Cedex
Tél : 01 30 75 60 48 - Fax : 01 30 75 60 41
www.epmi.fr - e-mail : admission@epmi.fr

B – INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Boursiers	Non boursiers
15 €	30 €

C – ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

D – ÉPREUVES ORALES : l'épreuve d'admission consiste en l'épreuve commune de TIPE, il n'y a pas d'épreuve orale spécifique ; toutefois, les candidats déclarés admissibles seront invités à venir visiter l'école et rencontrer son équipe professorale.

E – TIPE : épreuve commune de TIPE (*voir en partie D-C de cette brochure*), **coefficient 15.**

F – ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E.

CONCOURS ESIAL

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Supérieure d'Informatique et Applications de Lorraine est une école publique créée en 1990 au sein de l'Université Henri Poincaré Nancy I. Elle délivre le diplôme d'ingénieur reconnu par la commission du titre et forme des professionnels de très haut niveau dans les domaines de l'informatique, de la productique et des télécommunications.

Frais de scolarité : droits universitaires, soit environ 500 €/an (hors Sécurité sociale)

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

ESIAL

Campus Scientifique-BP 239
54506 VANDŒUVRE-LES-NANCY
Tél : 03 83 68 26 00 Fax : 03 83 68 26 09
site Web : www.esial.uhp-nancy.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
20 €	60 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Le jury définit une barre unique d'admissibilité.

Les résultats d'admissibilité seront communiqués aux candidats sur le site Internet <http://www.banquept.fr>. Un courrier leur sera également adressé par ESIAL. Les épreuves orales se dérouleront dans la période du 22 juin 2007 au 19 juillet 2007. Les candidats admissibles choisiront leur date de convocation sur le site web de l'école : www.esial.uhp-nancy.fr. **Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 10 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.**

D - ÉPREUVES ORALES

L'oral se déroule sur une demi-journée et comporte un entretien (1/2 heure). L'entretien a pour objectif de déterminer si le candidat a les aptitudes et les motivations nécessaires au métier d'ingénieur. **L'absence à cette épreuve ou une note strictement inférieure à 6 est éliminatoire.** Le coefficient de l'entretien est de 4.

E - TIPE

L'épreuve d'évaluation des TIPE est celle organisée par la banque filière PT. Le coefficient de l'épreuve de TIPE est de 2.

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

A la suite des entretiens le jury établit avec les notes pondérées de l'écrit et de l'oral une liste de candidats classés par ordre de mérite susceptibles d'intégrer l'ESIAL. Le candidat consulte sur le site de l'école son résultat et est averti personnellement par courrier de cette décision. **Une bonification supplémentaire de 6 points est accordée aux candidats justifiant qu'ils sont pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat.**

CONCOURS ESIEA

A – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Grande école d'ingénieurs créée en 1958, reconnue par l'Etat, membre de la CGE (Conférence des Grandes Ecoles) et de l'UGEI (Union des Grandes Ecoles Indépendantes), **esiea** est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur. **esiea** (<http://www.esiea.fr>) forme des ingénieurs dans les domaines des Nouvelles Technologies, Informatique, Electronique, Automatique. La formation allie un haut niveau technico-scientifique en synergie avec des enseignements de formation humaine et management.

La recherche **esiea** est structurée autour de trois pôles :

- la Réalité Virtuelle
- la Sécurité de l'Information et des Systèmes
- le Traitement des Images et du Signal.

esiea offre de nombreuses possibilités de doubles diplômes à travers des partenariats universitaires en Europe (10 destinations Erasmus), et propose 25 Masters aux USA, au Québec, en Australie, Nouvelle Zélande et Chine.

Un partenariat avec GEM, *Grenoble Ecole de Management*, permet aux étudiants de compléter la formation par un Mastère Spécialisé en Management.

Avec 14 mois de stages, des cours et projets variés, des actions professionnelles avec les entreprises partenaires d'**esiea**, les ingénieurs **esiea** sont reconnus par les entreprises. 96 % des diplômés trouvent leur premier emploi avant même la sortie de l'école ou dans les 2 mois qui ont suivi. Le salaire moyen à l'embauche s'élève à 33 K€ bruts annuels.

Répartie sur trois sites ; Paris (982 étudiants), Laval (383 étudiants) et Casablanca (195), **esiea** délivre le grade de Master et compte aujourd'hui plus de 5000 diplômés.

esiea propose 15 places aux élèves de la filière PT.

Pour obtenir une documentation détaillée de l'école ou tous renseignements utiles, les candidats peuvent s'adresser à :

esiea
9, rue Vésale 75005 PARIS
A l'attention du service admission
Tel : 01-55-43-23-23 - admissions@esiea.fr ou www.esiea.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Math A : 3 - Math C : 3 - Physique A : 4 - Français A : 4 - LV A : 4 - SC Ind C : 2 Total : 20

D - ÉPREUVES ORALES

À l'issue des épreuves écrites, le directeur de l'établissement établit une barre de classement pour les « Grands Admis » (dispensés d'épreuve orale) et une barre d'admissibilité (obligation de passer un entretien).

Les oraux (entretiens) se dérouleront du 18 au 30 juin 2007 organisés par **esiea** dans ses locaux et sur ses sites. Le candidat est invité à se connecter sur le site www.esiea.fr ou en nous contactant par téléphone pour choisir sa date de passage sur le site d'Ivry ou de Laval.

L'entretien coefficient 15 d'une durée de 30 mn a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat pour le métier d'ingénieur, ses qualités d'expression, sa réflexion, son ouverture d'esprit, la cohérence de son argumentation et plus généralement ses qualités personnelles.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Sont déclarés admis, les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure à un seuil fixé par le jury.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESIGELEC, créée en 1901, sous tutelle du Ministère de l'Industrie, habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs, membre de la Conférence des Grandes Écoles, est implantée à Rouen sur le Technopôle du Madrillet, au sein d'un complexe à vocation européenne à 1h de Paris, dans de nouveaux bâtiments ultra modernes. Elle a formé plus de 7000 diplômés et ses promotions sont environ de 300 élèves-ingénieurs dont **90 suivent leur cursus par l'apprentissage en étant salariés et exonérés de frais de scolarité.**

L'ESIGELEC offre une formation technologique généraliste permettant de nombreux degrés de liberté et mettant l'accent sur l'approche managériale, la maîtrise de la communication et des langues, le développement personnel, l'immersion en entreprise et l'ouverture internationale.

L'élève-ingénieur de l'ESIGELEC se constitue son projet professionnel au travers de différents choix :

- un cursus classique ou par l'apprentissage
- 8 dominantes dont 5 bilingues anglais-français (Architecture et sécurité des réseaux, Génie des systèmes d'information, Ingénierie des systèmes électroniques de télécommunication, Ingénierie des communications, Automatique et robotique industrielle, Ingénierie des systèmes embarqués, Génie électrique et transport et Ingénieur d'affaires)
- 9 approches métiers enseignées par des professionnels (Ingénieur d'affaires, Ing. recherche et développement, Ing. conseil, Ing. projet, Ing. à l'international, Ing. entrepreneur, Ing. qualitatif Ing. financier, ing logisticien)
- 8 à 12 mois de stages au total, en France (entreprise, laboratoire, Institut de recherche de l'École en systèmes électroniques embarqués), et à l'étranger (en laboratoire ou cycle d'étude dans une des 60 universités partenaires dans 30 pays, ou en entreprise dans un réseau de plus de 400 entreprises ou encore en année césure)
- 10 possibilités de doubles diplômes (4 Masters à l'étranger aux Etats-Unis, Irlande, ou Allemagne, 5 Masters de Recherche, 1 Master de Gestion)

La pédagogie par projets (« initiative et créativité » et « ingénieur »), l'expérience encouragée de la vie associative (plus de 30 clubs), les interventions de nombreuses entreprises ainsi que le parrainage des diplômés, structurent l'ensemble du cursus et préparent à la vie professionnelle sans oublier la dimension humaine et personnelle.

L'ESIGELEC propose 30 places aux élèves de la filière PT.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'Ecole aux coordonnées suivantes :

ESIGELEC

Technopôle du Madrillet

Avenue Galilée BP10024

76801 Saint Etienne du Rouvray Cedex

Tél : 02.32.91.58.58 Fax : 02.32.91.58.59

Internet : [http : // www.esigelec.fr](http://www.esigelec.fr) e-mail : esigelec@esigelec.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

D - ÉPREUVES ORALES

L'entretien constitue l'épreuve orale ; il a pour coefficient 15.

Le candidat choisit sa date de passage, par téléphone, parmi les dates proposées, ainsi que le lieu (Rouen ou Paris). L'entretien, d'une durée de 30 minutes, a pour objectif d'apprécier les qualités d'expression du candidat, sa réflexion, son ouverture d'esprit, la cohérence de son argumentation.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - RÉSULTATS ET ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Le Jury de l'ESIGELEC établit par ordre de mérite la liste des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel, le classement sera envoyé par courrier aux candidats.

Les résultats d'admissibilité et le classement seront disponibles sur le site Internet de l'ESIGELEC. Ils seront également affichés à l'ESIGELEC et disponibles par téléphone.

CONCOURS ESIGETEL

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESIGETEL créée en 1986, est une Association de Gestion loi 1901, soutenue par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne. Elle est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur depuis 1991 et membre du Polytechnicum de Marne-la-Vallée (www.polytechnicum.org). A 35 minutes de Paris et située entre Seine et Forêt de Fontainebleau, l'ESIGETEL forme des ingénieurs opérationnels de haut niveau, dans les domaines de l'Informatique, de l'électronique, des Télécommunications, des Réseaux et des Systèmes Embarqués, des cadres dont les **qualités techniques et managériales** sont reconnues par les entreprises françaises et étrangères.

Si Informatique, Électronique, Réseaux, Télécommunications et Systèmes Embarqués sont naturellement des mots de notre vocabulaire quotidien, l'accent mis sur la formation des langues (2 langues étrangères, dont 1 au choix parmi 7), nos programmes de stages et d'échanges internationaux (semestres d'études et doubles diplômes auprès d'une vingtaine de partenaires étrangers répartis dans une dizaine de pays), l'importance donnée aux sciences humaines et économiques, à la gestion d'entreprise ainsi que nos 20 années d'expérience dans le secteur des T.I.C. (Technologies de l'Information et de la Communication) sont autant d'atouts dont bénéficient nos ingénieurs dès leur sortie de l'école (70% de nos élèves trouvent leur 1^{er} emploi à l'issue de leur stage de fin d'études).

Les 9 mois minimum de stage (dont un minimum à l'étranger) sur les 3 années, la diversité des Voies d'Approfondissement proposées dès la seconde année ainsi que l'opportunité d'obtenir, en fin de première année de l'ESIGETEL, une licence Informatique ou Electronique de l'UMLV, et lors de la dernière année, un Master recherche ou un Master en double diplôme dans une université partenaire, permettent à l'élève d'acquérir une formation de dimension internationale adaptée à ses aspirations.

Vous pouvez obtenir la plaquette et des informations complémentaires en vous adressant directement à l'école :

École Supérieure d'Ingénieurs en Informatique et Génie des Télécommunications

1, rue du Port de Valvins

77210 AVON

Tél : 01.60.72.70.51. - Fax : 01.60.72.11.32.

Serveur Web : www.esigetel.fr - E-mail : admission@esigetel.fr

B - INSCRIPTIONS et FRAIS DE DOSSIER

B - 1 L'inscription suit la procédure générale de la filière PT

B - 2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	25 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Se reporter au tableau des coefficients.

D - ÉPREUVES ORALES

Entretien (1 heure - coefficient 10) : L'entretien consiste en une épreuve qui s'articule autour d'un texte de portée générale. Elle permet aux membres du jury d'apprécier la culture, les capacités de synthèse, d'écoute et de dialogue, les attentes et les projets professionnels de chacun des candidats.

Le candidat choisit sa date de passage sur Internet parmi les dates proposées, ainsi que le lieu (Fontainebleau ou Paris).

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Toute note inférieure ou égale à 5/20 peut être éliminatoire et entraîne une délibération du jury.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Etablissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat, l'ESITC Caen forme en 5 ans des ingénieurs pour le Bâtiment et les Travaux Publics. Rythmée par un nombre important de périodes en entreprise (1/3 du temps en stage pour les élèves-ingénieurs sous statut d'étudiant et 50% du temps en projet *in-situ* pour les apprentis), la solide formation générale, scientifique et technologique développée durant les trois premières années du cursus apportent les bases indispensables à une carrière évolutive dans les métiers du BTP. Les deux dernières années du cursus (master ou cycle ingénieur) permettent l'approfondissement des techniques pointues de la spécialité ; après un tronc commun de Management et d'Entrepreneuriat, 2 voies proposées (Travaux Publics et Bâtiment) ouvrent sur 4 « itinéraires personnalisés » :

- Aménagement du Territoire et Développement Urbain
- Grands Travaux à l'International
- Génie Civil en Environnement Sensible
- Ingénierie Immobilière et Réhabilitation

La très grande majorité des diplômés se placent dès la sortie de l'école (en P.M.E., en entreprise nationale ou internationale) comme ingénieur travaux, ingénieur bureau d'études ou méthodes, ingénieur d'affaires, ingénieur en laboratoire, sécurité, qualité, ... Certains orientent leur carrière vers la direction d'unités (chantiers, agence, ou entreprise), l'expertise, le contrôle, la maîtrise d'œuvre ou la recherche.

Informations spécifiques : les étudiants recrutés sur le concours Banque PT et E3a entrent en 3^e année sur les 5 du cursus pour une année « spéciale ». 4 places sont ouvertes au concours PT.

Pour obtenir davantage de renseignements, visitez notre site : www.esitc-caen.fr

ESITC Caen, Campus 2, 1 rue Pierre et Marie Curie, 14 610 EPRON
concours@esitc-caen.fr Tel : 02 31 46 23 00

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
30 €	45 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu un minimum de points fixé par le Jury. Pour chaque groupement d'épreuves (mathématiques, sciences physiques, français, LV1 ou sciences industrielles) la moyenne sur 20 est calculée en additionnant la note de chacune des épreuves composant le groupement, affectée de son coefficient, et en divisant le résultat obtenu par la somme des coefficients du groupement. Toute note de groupement inférieure à un minimum fixé par le Jury est éliminatoire. Les candidats inscrits pour la première fois en 2^{ème} année d'études supérieures après baccalauréat bénéficient de 15 point de bonification à l'issus des épreuves écrites.

D - ÉPREUVES ORALES : *seul un entretien de motivation, décisif pour l'admission est prévu pour tous les admissibles.*

Les candidats sont invités, dès la parution des résultats de leur admissibilité, à prendre contact avec l'école pour convenir d'une date d'entretien.

E - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Les candidats sont classés par ordre décroissant du total de points calculé en additionnant :

- le total des points obtenus pour l'admissibilité (somme des coefficients = 20)
- la note obtenue à l'entretien affectée du coefficient 20.

Nota : les candidats dont la LV1 n'est pas l'anglais subiront un test d'anglais. La moyenne de la note à ce test et des notes de LV1 obtenues à l'écrit du concours remplacera la note moyenne en langues préalablement obtenue pour le calcul du total des points permettant le classement final.

Le Jury détermine la liste de classement des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel du concours PT.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fondée en 1905 et reconnue par l'État depuis 1922, l'ESME Sudria est habilitée par la CTI depuis 1936. Elle est située à IVRY sur SEINE face à la station de RER, a formé près de 12 500 ingénieurs, et est membre de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) ainsi que de l'Union des Grandes Écoles Indépendantes (UGEI). Ses promotions comptent aujourd'hui environ 240 élèves ingénieurs.

L'ESME Sudria est une école généraliste dans tous les domaines de l'électricité et de l'électronique, qui forme des Ingénieurs tant dans les domaines de l'énergie électrique que dans ceux des Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.). Tous ces domaines sont fortement demandeurs en ingénieurs.

Les cours sont dispensés par des professionnels du monde industriel, et l'enseignement est résolument tourné vers la pratique par des travaux pratiques, des projets en équipe et des stages en entreprises (chaque élève effectue au minimum 40 semaines de stages au cours de sa scolarité, en France ou à l'étranger, et la moyenne est de 48 semaines). La formation humaine et la connaissance de l'entreprise font partie intégrante de l'offre pédagogique.

En dernière année, les élèves sont amenés à choisir une orientation vers 3 domaines du monde industriel et 10 voies d'approfondissement :

- Le Génie Électrique : Responsables d'Affaires en Génie Électrique et Climatique - Systèmes Énergétiques - Systèmes Industriels Automatisés.
- L'Électronique, le Signal et les Télécommunications : Ingénierie des Systèmes Embarqués - Signaux Images et Sons - Ingénierie des Réseaux de Communication.
- L'Informatique : Informatique Banque et Finance – Systèmes et réseaux – Systèmes d'Information – Technologies Émergentes.

Des accords de partenariat avec 11 Universités dans 7 pays permettent aux élèves d'effectuer leur dernière année d'études (Master of Science) ou des stages à l'étranger (Canada, États Unis, Royaume Uni, Allemagne, Espagne, Suisse, Israël).

Une convention d'Association avec l'école Doctorale STITS offre aux élèves la possibilité de suivre les enseignements de 6 Master Recherche et de poursuivre ultérieurement en thèse.

Plus de 80 % des diplômés ont trouvé leur premier emploi au moment du diplôme, et le salaire moyen à l'embauche est supérieur à 34 K€ bruts annuels (promotion 2006).

L'ESME Sudria propose 25 places aux élèves de la filière PT.

Pour renseignement, les candidats peuvent s'adresser à :

ESME Sudria - École d'Ingénieurs -

28, rue Molière 94200 Ivry sur Seine - Tél. 01 56 20 62 00 – fax : 01 56 20 62 62 - contact@esme.fr - www.esme.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	25 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C.* Toute note inférieure ou égale à 5/20 peut être éliminatoire.

D - ÉPREUVES ORALES

À l'issue des épreuves écrites, chaque candidat admissible est convoqué à un entretien spécifique, coefficient 10, organisé par l'ESME Sudria dans ses locaux. Le candidat choisit sa date de passage, parmi un ensemble de dates proposées.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

CONCOURS ESTIA

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées, établissement public, consulaire, sous la tutelle du Ministère de l'Industrie, est située dans un environnement privilégié sur la Technopole du Pays Basque, (près de Biarritz). Elle propose 22 places aux élèves de la filière PT. L'ESTIA forme des ingénieurs généralistes capables de conduire des projets d'innovation, à portée internationale. Formation très large en mécanique, électronique, thermique, informatique avancée et télécommunications. Les enseignements sont dispensés en français, anglais et espagnol. Cet entraînement trilingue ouvre de larges horizons professionnels, dans tous les secteurs d'activité, dans le monde entier, du fait des nombreux partenariats industriels.

3 options sont proposées pour parfaire la formation de base de l'ingénieur généraliste : CGP : Conception généralisée de produits et procédés (bureaux d'études et méthodes ; industrialisation de produits...) ; MPA : Maîtrise des Procédés Automatisés (Traitement du signal et de l'image ; robotique, systèmes embarqués) ; OGI : Organisation et Gestion Industrielle (direction opérationnelle, logistique industrielle).

Co-diplôme pour tous : Master of Science de Cranfield (GB) ou Manchester (GB) ou Wolverhampton (GB) ou bien Ingénieur Industriel de l'école d'ingénieur de Bilbao (E).

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes:

ESTIA – Technopole Izarbel
64210 BIDART
Tél : 05 59 43 84 00 – Fax : 05 59 43 84 01
email : estia@estia.fr Internet : <http://www.estia.fr>

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

Les frais de dossiers :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : Se reporter au tableau concernant les coefficients des épreuves.

Epreuves d'admission :

Elles sont au nombre de trois : tests psychotechniques, entretien avec un jury et anglais. Ces épreuves sont spécifiques à l'ESTIA.

Matière	Tests psychotechniques	Entretien avec un jury	Anglais	Total
Coefficient	6	8	6	20

Tests psychotechniques : Les différentes épreuves ont pour objectif d'apprécier votre personnalité, votre esprit logique. Elles se décomposent en 2 épreuves de 20 mn et 45 mn sous la forme de questionnaires.

L'entretien : L'épreuve d'une durée de 20 mn a pour objectif d'apprécier les qualités d'expression du candidat, sa curiosité et son esprit critique, la cohérence de son argumentation et de ses motivations. Le candidat se présente, expose ses expériences et ses projets, et répond à des questions ayant trait à l'actualité et à son avenir professionnel.

Langue : l'épreuve, d'une durée de 45 mn, consiste en un questionnaire à choix multiples d'une part, et à une compréhension de textes, par réponse à des questions d'autre part.

Deux centres d'oraux sont prévus, au choix : un à l'École à Bidart, l'autre à Paris.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E "des conditions générales"*

Le jury de l'ESTIA établit par ordre de mérite la liste des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel, le classement sera envoyé par courrier aux candidats.

CONCOURS ESTP

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État, rattaché à l'ENSAM, l'ESTP forme en 3 ans des ingénieurs dans les quatre spécialités suivantes : Travaux Publics, Bâtiment, Mécanique-Électricité et Topographie. Depuis sa création en 1891, l'ESTP a formé 30 000 ingénieurs diplômés occupant des postes à responsabilités dans les secteurs de la construction, de l'environnement et du cadre de vie, en France comme à l'étranger.

Grâce à son enseignement généraliste ouvert au monde de l'entreprise, à l'international et à la recherche, ses diplômés s'orientent avec succès vers la construction, l'aménagement et l'immobilier mais rejoignent aussi l'industrie, le conseil, l'audit, la finance, ...

(26 places offertes : Travaux Publics = 10, Bâtiment = 10, Mécanique-Électricité = 3, Topographie = 3)

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

ESTP

57, boulevard Saint-Germain

75240 PARIS cedex 05

☎ 01 44 41 11 18 ou 11 23 • 📠 01 44 41 11 41 • site web : www.estp.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	70 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu un minimum de points fixé par le Jury.

Pour chaque groupement d'épreuves (mathématiques ou sciences physiques ou sciences industrielles) la moyenne sur 20 est calculée en additionnant la note de chacune des épreuves composant le groupement, affectée de son coefficient, et en divisant le résultat obtenu par la somme des coefficients du groupement. Toute note de groupement inférieure à un minimum fixé par le Jury est éliminatoire. Aucune bonification n'est accordée.

D - ÉPREUVES ORALES : pas d'autre épreuve orale que le TIPE.

E - TIPE : épreuve commune de TIPE (coefficient 4, les candidats absents à l'épreuve de TIPE ne seront pas classés par le Jury d'admission).

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Les candidats sont classés par ordre décroissant du total de points calculé en additionnant :

- le total des points obtenus pour l'admissibilité,
- la note obtenue à l'épreuve de TIPE affectée de son coefficient,

Si plusieurs candidats sont crédités du même nombre de points, ils sont départagés et classés :

- d'abord par ordre décroissant de la moyenne obtenue au groupement d'épreuves de mathématiques,
- ensuite, s'ils ne sont pas départagés, par ordre décroissant de la moyenne obtenue au groupement d'épreuves de sciences physiques,
- enfin s'ils sont toujours à égalité, par ordre croissant d'âge.

Le Jury détermine la liste de classement des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel du concours PT. Les candidats sont affectés dans les quatre spécialités de l'ESTP en fonction des choix exprimés, de leur rang de classement et des places disponibles dans chacune des spécialités.

CONCOURS IFMA

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le recrutement à l'Institut Français de Mécanique Avancée se fait par la voie de concours comportant des épreuves d'admissibilité, qui peuvent être communes à d'autres concours, et des épreuves d'admission propres à l'Institut et organisées sous sa responsabilité.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

IFMA – Service Concours

Campus de CLERMONT FERRAND/ Les Cézeaux - BP 265 - 63175 AUBIERE CEDEX

Tél. : 04 73 28 80 76 Fax : 04 73 28 80 70

e-mail : concours@ifma.fr Site internet : <http://www.ifma.fr>

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
31 €	61 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Pas de bonification particulière.

D - ÉPREUVES ORALES : l'IFMA organise des épreuves d'admission spécifiques.

Convocation

Ne peuvent être convoqué(e)s à ces épreuves que les candidat(e)s qui sont admissibles à l'IFMA (la barre est fixée par l'IFMA).

Pour un(e) candidat(e), l'ensemble des épreuves est étalé sur une seule journée qui commence à 7h15, soit à Clermont-Ferrand, soit à Paris.

Nature des épreuves d'admission - Durée – Coefficient

Les épreuves d'admission, notées sur 20, et affectées de coefficients sont les suivantes :

	<u>Durée</u>	<u>Coefficient</u>
Évaluation du dossier	P.M.	3
Test psychotechnique	1h30	2
1ère langue étrangère	20'	1
2ème langue étrangère (langue pratiquée au lycée)	20'	0,5
Entretien	1 h	3,5

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

CONCOURS ISMANS

Campus au Mans de l'Université du Québec

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ISMANS, école consulaire, sous la tutelle du Ministère de l'Industrie, habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs, reconnue par l'Etat, membre de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) offre une formation d'**Ingénieur Généraliste** dans les domaines **Matériaux Avancés / Mécaniques Avancées / Informatique de Conception / Innovation**.

L'enseignement dispensé est à l'interface entre la Science des Matériaux, les Sciences Mécaniques et les Technologies de l'Information (ingénierie virtuelle).

Dès la 2^{ème} année les étudiants choisissent entre

la dominante **Mécanique-Créativité** : Modélisation, Calcul et Conception de Produits,

la dominante **Mécanique-Matériaux-Créativité** : Gestion du Cycle de Conception d'un Produit,

la dominante **Physique-Chimie-Créativité** : Conception de Matériaux Fonctionnels,

ou la dominante **Matériaux-Créativité** : Innovation Industrielle.

L'ISMANS, institut de pointe dans le domaine de la Mécanique non linéaire, généraliste en Sciences des Matériaux et Génie Numérique, auteur de nombreux brevets (avec les étudiants) couvrant différents domaines (de l'automobile aux dispositifs spatiaux ou optiques), offre **20 places** aux élèves de la filière PT.

Campus au Mans de l'Université du Québec, l'ISMANS propose aux élèves de 3^{ème} année, en parallèle de cette dernière année, de débiter un Master de « Management International par Projet » à Gatineau au Canada.

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

ISMANS

44 avenue F.A.Bartholdi

72000 Le Mans

Tél : 02.43.21.40.00 Fax : 02.43.21.40.39

e-mail : ismans@ismans.fr

Site internet : www.ismans.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Pas de bonification. A l'issue des épreuves écrites les candidats peuvent être déclarés admis par le jury et dispensés des épreuves orales.

D - ÉPREUVES ORALES : (sur une demi-journée)

* **Entretien** (coef 10) durée 20 à 30 mn : culture générale et motivation.

* **TIPE** (coef 10) : présentation 10 à 12 mn du TIPE réalisé pendant l'année scolaire écoulée, questions 10 mn.

Dès la diffusion des résultats des épreuves écrites, chaque candidat admissible reçoit un courrier lui précisant de choisir, par téléphone, sa date de passage entre la fin juin et le début juillet, et le lieu : Le Mans ou Paris.

Deux exemplaires de la **fiche synoptique** « ISMANS » (téléchargeable du site www.ismans.fr) seront à remettre au jury lors des épreuves orales.

Les candidats conserveront tous les documents présentés lors de ces épreuves.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Pas de note éliminatoire.

CONCOURS ISTASE

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ISTASE (Institut Supérieur des Techniques Avancées de Saint-Étienne), école d'ingénieur de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne, a été créé en 1991 après avis favorable de la Commission des Titres. Elle propose trois spécialités pour les élèves de classes préparatoires :

- Électronique et Optique
- Télécommunications et Réseaux
- Imagerie Numérique et Vision

Le choix de la spécialité se fait à la fin de la 1^{ère} année en fonction des résultats scolaires, de l'origine académique de l'étudiant et de son souhait.

En 3^{ème} année, il est possible d'effectuer en parallèle un Master Recherche (3 spécialités) ou un Master Entrepreneurat. Il est également offert aux étudiants l'opportunité de réaliser un stage longue durée de 9 mois associé à un dispositif de formation à distance ou un stage classique de 5 mois.

B – INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
20 €	60 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Le jury définit une barre d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 10 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à la barre d'admissibilité fixée par le jury.

D - ÉPREUVES ORALES

Les candidats déclarés admissibles par le jury recevront un courrier les informant de cette admissibilité et de la procédure de convocation à l'épreuve orale. Cette épreuve consiste en une analyse et un commentaire d'un texte en français issu de la presse, suivie d'une conversation libre avec le jury et d'un test d'anglais. Le candidat dispose d'un temps de préparation de 30 minutes. L'entretien permet de juger les qualités d'expression orale, la compréhension du texte et la façon d'étayer une argumentation, l'ouverture d'esprit, l'existence de centres d'intérêt et le niveau d'anglais. **L'absence à cette épreuve ou une note strictement inférieure à 6 est éliminatoire.** Les dates de la session 2007 seront consultables sur le site de l'ISTASE à compter de novembre 2006. Le coefficient de l'entretien est de 6.

E - TIPE : *Pas d'épreuve d'évaluation des TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

À la suite des entretiens, le jury établit avec les notes pondérées de l'écrit et de l'oral, une liste des candidats classés de 1 à N susceptibles d'intégrer l'ISTASE. Vous êtes averti personnellement par courrier de cette décision.

Pour en savoir plus, visitez notre site : <http://www.istase.com> - istase@univ-st-etienne.fr

Institut Supérieur des Techniques Avancées de Saint-Étienne
23 rue Paul Michelon – 42023 Saint-Étienne Cedex 2
Tél. (33) 04 77 48 50 00 - Fax (33) 04 77 48 50 39

CONCOURS ITECH-LYON

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

ITECH Lyon, établissement d'enseignement supérieur habilité par la Commission des Titres d'Ingénieurs. La formation d'ingénieur peut se faire soit en formation initiale classique soit par la voie de l'apprentissage en 2^{ème} année. ITECH Lyon se caractérise par sa spécialisation en Science des polymères et son approche des applications industrielles que cette science génère.

C'est une science moderne par excellence et ses applications directes font partie de la vie courante : des pales d'hélicoptère, aux encres anti UV, des vêtements de sport et loisir, au cadre de vélo en matériau composite, des nouveaux textiles techniques, aux innovations cosmétiques elles se développent à la mesure de la créativité des ingénieurs. Formation scientifique solide, ouverture sur de nombreux secteurs industriels en développement.

4 spécialités proposées (2^{ème} et 3^{ème} année) :

- Chimie des formulations : peintures, encres, adhésifs et cosmétiques....
- Matériaux plastiques
- Matériaux textiles
- Cuir, chaussures, maroquinerie

L'ITECH intègre un service emploi très dynamique, qui propose à chaque jeune diplômé une assistance méthodique et personnalisée. Ce service assure l'interface diplômés/entreprises en gérant une transmission rigoureuse des offres d'emploi émises par les industriels partenaires de l'ITECH. (Environ 40 % d'une promotion trouve un emploi avant la délivrance du diplôme).

Tous les diplômés ITECH ont, outre une formation de haut niveau pluridisciplinaire, une connaissance directe de l'industrie et des entreprises ainsi que de leurs objectifs et besoins, grâce aux nombreux stages professionnels qu'ils effectuent et aux échanges interactifs qu'ils développent avec les associations professionnelles. Ils apportent aux entreprises des qualités et compétences essentielles.

Fonctions des jeunes diplômés : R & D — production — technico-commercial — qualité-sécurité — chef de projet — Bureau d'Etudes.

Nombre de places offertes : 5

B – INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15€	25€

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Le jury définit une barre de « grands(es) admis(es) » et une barre d'admissibilité. Sont déclaré(e)s « grands(es) admis (es) » et admissibles les candidat(e)s ayant obtenu une moyenne fixée par le jury.

Les « grands(es) admis(es) » sont dispensés d'épreuves orales.

D - ÉPREUVES ORALES

Seul un entretien de motivation, décisif pour l'admission est prévu pour tous les admissibles.

Les candidats sont invités, dès la parution des résultats de leur admissibilité, à prendre contact avec l'école pour convenir d'une date d'entretien.

E – TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Pour en savoir plus, visitez notre site : www.itech.fr

ITECH LYON – 87 chemin des mouilles – 69134 Ecully Cedex

Tel : 04 72 18 04 80 – Fax : 04 72 18 95 45

Mail : directudes@itech.fr

CONCOURS MATMECA

L'École d'Ingénieurs en Modélisation **Mathématique** et **Mécanique** (MATMECA), forme des ingénieurs en Modélisation et Simulation numérique de phénomènes physiques autour d'un ancrage à dominantes Mécanique et Mathématiques Appliquées complété par une solide culture en Économie et Gestion des Entreprises.

L'Ingénieur MATMECA qui possède une très bonne compréhension des phénomènes mécaniques et des sérieuses connaissances des grandes démarches mathématiques de Modélisation des milieux continus occupe des fonctions : Études, bureaux d'études, Recherche & Développement dans les branches d'activité économique : Aéronautique & spatiale, Automobile & transport, Énergie, Ingénierie.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les informations concernant les concours, les programmes, les débouchés et la vie à MATMECA peuvent être obtenues à :

École MATMECA
351 Cours de la Libération
33405 TALENCE Cedex
Tél : 05 40 00 60 53 - Fax : 05 40 00 38 56
<http://www.matmeca.u-bordeaux1.fr> - admin@matmeca.u-bordeaux1.fr

Nombre de places offertes : 5

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
20 €	60 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Sont déclarés admissibles les candidats qui sont titulaires d'un premier minimum de points obtenu pour l'ensemble des épreuves d'admissibilité et, en outre, d'un second minimum de points obtenu pour l'ensemble des quatre compositions de mathématiques et de physique, et de l'épreuve de sciences industrielles. Ces minimums de points sont fixés par le jury.

Une bonification de 10 points est accordée aux candidats pouvant justifier qu'ils sont pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat. A l'issue des épreuves écrites, chaque candidat admissible reçoit une convocation fixant sa date de passage.

D - ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

L'École MATMECA organise dans ses locaux un entretien spécifique pour les candidats admissibles.

Cette épreuve, comportant une discussion d'une demi-heure avec le jury d'admission, est destinée à cerner la motivation du candidat pour la Modélisation, sa capacité à exercer la fonction d'Ingénieur et sa culture scientifique et générale. Le coefficient de l'entretien est de 3.

Nature de l'épreuve	Durée	coefficient
Epreuves obligatoires		
Entretien avec un jury	Durée fixée par le jury	3
Epreuve de TIPE	Durée fixée par le jury	3

E - TIPE : L'épreuve d'évaluation des TIPE est celle organisée par la banque filière PT

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie F.*

Le total des points obtenus par chaque candidat est calculé à l'issue des épreuves écrites et orales. **Une bonification supplémentaire de 6 points est accordée aux candidats justifiant qu'ils sont pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat.**

CONCOURS TÉLÉCOM INT

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

TÉLÉCOM INT recrute des candidats des classes préparatoires à partir des épreuves écrites gérées par la Banque filière PT auxquelles s'ajoutent des épreuves orales d'admissibilité et d'admission gérées par Télécom INT.

Pour obtenir davantage de renseignements, demandez la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :

TÉLÉCOM INT Admission

9 Rue Charles Fourier

91011 EVRY Cedex

Tél : 01 60 76 42 26 Fax : 01 60 76 43 38 site Web : www.telcomint.eu

messengerie : telecomint-admission@int-evry.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER :

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
45 €	90 €

Les candidats "Pupilles de la nation" sont exemptés des frais de dossier.

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C de la brochure

Les listes d'admissibilité seront diffusées sur le serveur web www.telecomint.fr

D - ÉPREUVES ORALES :

Une note d'admissibilité est obtenue en prenant en compte l'ensemble des épreuves écrites affectées de leur coefficient. **Une bonification de 10 points est accordée aux candidats pouvant justifier qu'ils sont pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat.**

Selon la note obtenue les candidats sont déclarés « grands admissibles » (GA) ou « petits admissibles » (PA).

Les GA accèdent directement aux épreuves orales d'admission.

Les PA passent préalablement les épreuves orales d'admissibilité.

Les informations détaillées sont décrites dans la notice concours de TELECOM INT disponibles dans les secrétariats des lycées.

Épreuves orales d'admissibilité

Nature de l'épreuve	durée	coefficient
Mathématiques	30 mn	1
Physique	30 mn	1

À l'issue des épreuves orales d'admissibilité, les candidats qui ont obtenu un nombre de points supérieur au seuil fixé par le jury, sont admis aux épreuves orales d'admission.

Épreuves orales d'admission

Nature de l'épreuve	durée	coefficient
<u>Epreuves obligatoires</u>		
Entretien avec un jury	durée fixée par le jury	4
Langue obligatoire	durée fixée par le jury	3
épreuve TIPE		2
<u>Epreuve facultative</u>		
Langue facultative	durée fixée par le jury	Points au dessus de 10

L'absence à une épreuve élimine d'office le candidat. **Une note strictement inférieure à 5/20 à l'épreuve d'entretien ou de langue obligatoire est éliminatoire.**

En ce qui concerne l'épreuve facultative, le candidat ne peut en aucun cas choisir la même que celles des épreuves obligatoires. Les langues proposées sont l'allemand, l'anglais, l'arabe, l'espagnol, l'italien et le russe.

Les épreuves orales auront lieu sur le campus de **TÉLÉCOM INT**. Les candidats admissibles recevront une convocation écrite individuelle.

E - TIPE : l'épreuve d'évaluation des TIPE est celle organisée par la banque filière PT.

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie F de la brochure*

Le total des points obtenus par chaque candidat est calculé à l'issue des épreuves écrites et orales. **Une bonification de 16 points est accordée aux candidats pouvant justifier qu'ils sont pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat.**

Le jury détermine la barre d'admission.

Tout candidat ayant obtenu, hors note éliminatoire, un total de point au moins égal à la barre d'admission est classé dans la liste d'admission.